

Rouge

Supplément

spécial

Egalité des droits

[M 1578 N° 1137 6,50F] [Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)] [30 nov. au 6 dec. 1984]

Le 1^{er} décembre

En faire voir

de toutes les couleurs

aux racistes

Indépendance pour le peuple kanak

Par Alain Krivine

Au moment où nous bouclons, les informations qui nous parviennent de Nouvelle-Calédonie montrent que la situation se durcit.

Alors que le FLNKS s'est déclaré prêt à des discussions immédiates avec l'émissaire du gouvernement français, Charles Barbeau, la droite factieuse cherche l'affrontement. Dans les régions de Voh et Kone, des milices caldoches, armées de mitraillettes, ont fait leur apparition. Des embarcations privées seraient sur le point de quitter Nouméa avec des hommes armés à bord, pour débarquer sur les plages de la côte ouest. La presse de droite commence à signaler l'existence

de « groupes d'autodéfense de broussards ».

Le FLNKS, qui a fait part de sa grande préoccupation, vient de demander au ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, de démanteler ces milices et leurs dépôts d'armes. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, membre de l'émanation locale du RPR, vient d'annoncer son projet de licencier tous les indépendantistes travaillant dans le secteur public et fichés par la police pour les actions de ces derniers jours. Le syndicat indépendantiste USTKE envisagerait une grève pour s'opposer à ce projet. La Ligue communiste révolutionnaire, fidèle à ses traditions anticolonialistes, s'est placée inconditionnellement

aux côtés des indépendantistes.

Elle entend tout mettre en œuvre face à cette droite qui ne défend pas que des idées mais aussi ses intérêts matériels.

Elle entend aussi les assumer face à ce gouvernement qui, s'il reconnaît l'existence d'une situation coloniale, n'offre d'autre projet qu'une indépendance préservant les intérêts coloniaux.

La mobilisation doit s'organiser sans délai pour soutenir les revendications légitimes du peuple kanak sur sa terre. C'est en manifestant massivement dans toutes les villes de France que nous montrerons que nos frères kanaks ne sont pas isolés.

Grand meeting de soutien au NICARAGUA LIBRE

*mercredi 12 décembre,
à 20h à la Mutualité*

Avec Alain Krivine
de retour du Nicaragua.
Un représentant
de l'ambassade du Nicaragua.

un représentant du FDR-FMLN du Salvador,
Jean Ziegler, universitaire suisse
et membre du bureau de l'Internationale socialiste.
Dorothee Piermont, député européen
membre des Verts ouest-allemands.

La fédération de Paris
organise un cercle ouvert
sur la situation
en Nouvelle-Calédonie
à l'AGECA (177, rue de Charonne
75011). M^o A. Dumas
Jeudi 6 décembre à 20 h 30
Avec Claude Gabriel,
de retour de Nouvelle-Calédonie



Action de la LCR, devant le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, le vendredi 23 novembre.

Parution le
10 décembre 1984

Christian BARSOC

Préface d'Ernest MANDEL

Les lendemains de la crise



Impasse capitaliste
et issue socialiste

B
LA BRECHE

SOMMAIRE

- Convergence 84 ... p. 3
- CGT ... p. 4
- FO ... p. 5
- Mines de fer ... p. 6
- Supplément spécial
antiracisme
- Luites sociales ... p. 7
- Derrière
la « cohabitation » ... p. 8
- Nicaragua ... p. 9
- Grenade ... p. 10
- Livre ... p. 11
- Nouvelle-Calédonie p. 12



Vient de paraître



Dossier: les courants de
gauche dans Solidarnosc
Afrique du Sud: lutte et
débat du mouvement de
masse

50F au lieu de 65F jusqu'au 8 décembre 1984.

A RETOURNER A PEC, 2 rue Richard Lenoir, 93100 MONTREUIL.

- Je commande ... exemplaires de "Les lendemains de la
crise" à 50 francs l'exemplaire.
- Je le prendrai à la librairie La Brèche, 9 rue de Tunis
PARIS XIème. NOM
- Je désire le recevoir dès parution à l'adresse ci-des-
sous, moyennant 6,50 pour les frais d'expédition.
NOM.....
- N° et rue
- Localité
- Je joins mon règlement deF. (chèque à l'ordre de PEC).

ABONNEMENT A DOMICILE

	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Nom -----
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Prénom -----
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Adresse -----
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Formule choisie -----
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél: 859 00 80
Abonnements par avion: nous consulter			

Rouge

- Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél: 859 00 31
- Directeur de publication: Christian Lamotte
- Commission paritaire 63922
- Rédaction-administration: 2, rue Richard-Lenoir
93108 Montreuil. Tél: 859 00 80 (lignes groupées)



CONVERGENCE 84, MONTPARNASSE 14 H

Le 1^{er} décembre, et après ?

Il y a un an déjà, le 3 décembre 1983, nous étions cent mille à nous regrouper, dans les rues de Paris, derrière les jeunes Beurs qui, partis de Lyon, venaient de sillonner les pays, pour l'égalité des droits entre Français et immigrés. Cette année nous devons être encore plus nombreux, avec les garçons et les filles de Convergence 84, à dire « Non au danger raciste et xénophobe ! »

En un an, le danger raciste et xénophobe s'est précisé et amplifié. Le 17 juin de cette année, le Front national a obtenu 11 % des suffrages aux élections européennes. Depuis, il a poursuivi sa progression. Il vient de recueillir l'adhésion d'un député de la Réunion et, périodiquement, des dissidents de l'opposition parlementaire rejoignent ses sections. Plus grave, un récent sondage réalisé pour la LICRA fait apparaître que les idées de Le Pen gagnent du terrain. 26 % des personnes interrogées affirment ainsi être « d'accord » ou « plutôt d'accord » avec ses thèses. De même, 41 % des sondés trouvent les « Noirs d'Afrique » trop nombreux, contre seulement 18 % en 1968.

Un tel climat constitue une lourde menace. Non seulement, à terme, pour les libertés, mais immédiatement pour la vie et la sécurité d'une partie de la population de l'Hexagone. Car il encourage, ici et là, des racistes à passer aux actes. En 1983, plusieurs jeunes immigrés sont tombés sous les balles de maniaques de la gâchette, à Vitry, Nanterre, Châtenay-Malabry ou Marseille. Aujourd'hui, l'hécatombe se poursuit, comme viennent de le rappeler les meurtres de trois ouvriers turcs, à Epône et Chateaubriant, les 11 et 12 novembre derniers.

Un mal profond

Mais la progression des idées de Le Pen n'est qu'un symptôme. Le mal est plus pro-

fond et l'accentuation de la crise économique contribue à son extension. L'accélération des concentrations industrielles, l'accroissement du chômage, la réduction du pouvoir d'achat, la multiplication des faillites contribuent à l'existence d'un fort sentiment d'insécurité dans l'opinion. Parallèlement, le chômage et la peur du chômage divisent les exploités et entraînent des tendances au repli sur soi ou à la recherche de solutions individuelles.

Ces tendances prennent d'autant plus d'ampleur qu'elles sont encouragées par la droite et le patronat qui, entendant atomiser la classe ouvrière, affaiblir ses capacités de combat, précariser certaines de ses fractions, recourent à l'arme du racisme et de la division.

Voilà ce que dit, par exemple, le tout nouveau « *Projet pour la France* » du RPR, chaudement approuvé par Gattaz : « *En 1981, à l'heure où les nécessités économiques imposaient, à l'évidence, un arrêt de l'immigration, la décision du gouvernement socialiste de régulariser massivement la situation des travailleurs clandestins a eu des effets désastreux. En légalisant la présence sur notre sol de cent vingt mille travailleurs sans papiers, en reconnaissant le droit de séjour à leurs familles, on déclençait ainsi une nouvelle vague d'immigration légale. Cette mesure a en outre constitué une véritable incitation psychologique à une nouvelle vague d'immigration clandestine, dont les conséquences sont d'autant plus dramatiques que la crise*

de l'emploi s'est elle-même, entre-temps, intensifiée. C'est cette augmentation injustifiée de la population étrangère qui suscite aujourd'hui chez certains de nos compatriotes des réactions virulentes... » Entre autres mesures, le parti de Chirac préconise dans la foulée de « *soumettre les immigrés à la loi républicaine* » et d'« *organiser le retour des travailleurs immigrés privés d'emploi* » (Libres et responsables. Editions Flammarion).

Quelle différence existe-t-il entre ces propositions et le programme de Le Pen ? Par delà les précautions de langage, c'est la même équation qui prévaut : immigration égale chômage égale insécurité. Les objectifs sont identiques : désigner des boucs émissaires commodes à tous les maux d'une société capitaliste en décomposition et préparer une véritable chasse aux « *faciés bronzés* », dans notre pays.

Remonter la pente

Le mouvement ouvrier aurait toutes les possibilités de stopper ces processus désagrégeants. Il lui suffirait d'être capable de mettre en œuvre une orientation contribuant à unir le monde du travail, à rassembler tous ceux qui ont le même intérêt à s'opposer aux plans du grand capital. Car les salariés en font quotidiennement l'expérience dans les entreprises, un immigré chassé ne fait jamais un emploi de plus (voir notre supplément encarté). Hélas, au pouvoir durant trois années, le PS et le PCF ont fait exactement le contraire. Cédant aux pressions de la réaction, ils se sont engagés dans une dérive sécuritaire et anti-immigration qui ne fait qu'accentuer la désorientation des rangs ouvriers.

Rien n'est donc plus urgent que de remonter la pente. En contribuant à regrouper une force de masse, Convergence 84 est une étape dans cette direction. « *On doit pouvoir mobiliser l'opinion sur quelque chose de positif* », explique Farida Belghoul, l'une des animatrices du mouvement. « *Nous allons opposer aux discours de la peur, de la xénophobie, du "réalisme", une*

volonté de réclamer une existence ne se résumant pas à du pain et à de l'électricité. Le Pen propose une croisade "exaltante" contre les étrangers, nous aussi, nous proposons une aventure. »

Il reste qu'au-delà des dizaines de milliers de personnes qui défilèrent, le 1^{er} décembre, dans la capitale, c'est une action prolongée qu'il convient de préparer.

Cela implique, en premier lieu, d'enraciner en profondeur la bataille pour l'égalité des droits. La constitution de structures antiracistes dans les quartiers et les localités, l'organisation d'initiatives d'explication et de contre-information dans les entreprises peuvent constituer des premiers pas dans ce sens.

Pour remonter la pente, l'unité est une condition indispensable. Les cinq cortèges qui viennent de sillonner la France ont, à des degrés divers, été accueillis par de larges cartels regroupant partis politiques, syndicats et associations démocratiques. Quoique encore insuffisante, cette unité réalisée autour des initiateurs de Convergence 84 doit permettre d'avancer dans la mise en œuvre de campagnes communes en défense des travailleurs immigrés, dans la coordination permanente des organisations militant sur ce terrain.

Sur cette base, tout doit être fait pour empêcher la banalisation de discours pernicieux et des forces qui les véhiculent ouvertement. Le Front national vient, à cet égard, d'annoncer qu'il présenterait des candidats dans toutes les circonscriptions lors des prochaines élections cantonales. Cette nouvelle tentative d'affirmation d'un courant qui s'inspire d'une tradition nautabonde devra recevoir une riposte large et massive. Elle peut être l'occasion d'opposer aux discours sécuritaires et haineux des propositions visant à l'insertion des immigrés, par l'égalité des droits pour tous les travailleurs.

C'est autour d'une telle démarche que se construira, pas à pas, un front uni des organisations ouvrières et démocratiques contre le racisme et le fascisme, seul susceptible de mettre un coup d'arrêt à la progression des pires thèmes réactionnaires.

Christian Picquet

De Bergeron à Krasucki: s'opposer au mouvement d'ensemble

La fin de l'année 1984 ressemble à une lame de fond patronale. La lettre du CNPF adressée à ses ouailles le 21 novembre se veut le faire-part de l'indexation, à laquelle les « orientations » du CNPF mettraient un point final.

Pour Yvon Chotard le fossoyeur, les performances individuelles et le mérite doivent désormais se substituer à la rémunération déterminée par contrat collectif. Le patronat est proche de réaliser son vieux rêve, déterminer le salaire à la gueule du client. Et, le 3 décembre, le même CNPF entend du passé social sur l'emploi faire table rase. Le patronat veut inaugurer le dernier mois de l'année en se « payant » la loi des 39 heures, les contrats à durée illimitée. Et pour couronner le tout, les maigres protections en matière de licenciement. Bergeron et Krasucki, l'un devant son congrès, l'autre devant son comité confédéral national trouvent les mêmes accents pour dénoncer l'attaque patronale sur les salaires et l'emploi. Le premier parle de mobilisation et envisage de fixer les modalités d'action nécessaires pour rétablir la « libre négociation des salaires et des conditions de travail ». Le second organise une quinzaine d'action touchant la flexibilité de l'emploi, les salaires des fonctionnaires et les nouvelles technologies.

Alors l'unité pour demain ? Le front patronal ne craint rien pour l'instant. Si Henri Krasucki voit dans le discours plus radical de Bergeron — excluant désormais toute « concession sans contrepartie » — une convergence de fait avec la CGT, FO ne le sent pas ainsi. Le secrétaire général de FO ne se voit toujours pas tomber dans le piège « moutonnaire » de l'unité et s'empêtrer.

Pourtant les deux secrétaires ont un point commun : s'opposer au mouvement d'ensemble. Pendant que Bergeron repoussait les pressions des dirigeants de ses fédérations de fonctionnaires en faveur d'un mouvement général, Krasucki se gardait bien de concrétiser ses belles paroles du 5 septembre à Bordeaux : « Deux millions de travailleurs dans la rue pourquoi pas ? »

Comment accorder le moindre crédit au verbe radical de l'un et de l'autre ? Ils refusent de recourir à la seule riposte possible et efficace pour l'emploi et les salaires, le mouvement d'ensemble. Et ils rivalisent dans la division, alors qu'il est plus que temps de réaliser un front uni des syndicats et des travailleurs. C'est à cette sinistre logique qu'il faut mettre un terme.

Jean Lantier



Manifestation des ouvriers de l'usine Renault à Douai.

CGT La spirale revendication-gestion

L'actualité sociale des prochaines semaines va être marquée par les initiatives de la CGT. Cette fois son comité confédéral national (groupant les directions de fédérations et d'unions départementales avec la commission exécutive) revient à un mode classique d'intervention : un calendrier avec temps forts à répétition et actions sectorielles aux revendications non définies.

Une fois n'est pas coutume, c'est la Vie ouvrière du 26 novembre qui rend compte la première de la révision la plus importante entre deux congrès nationaux. Pour le CCN, le développement des luttes revendicatives évolue à grand pas : « Il y a des luttes, elles sont importantes, elles vont dans le sens d'une intensification de la pression. Ce qui justifie a posteriori ce que la CGT disait seule : un mouvement large et unitaire partant des entreprises pouvait faire échec aux idées patronales et pouvait faire modifier les décisions gouvernementales qui vont dans le mauvais sens. » Soit. Mais l'avons-nous ce mouvement d'ensemble ? Non. Et les propositions qui sortent du CCN vont-elles contribuer à le réaliser ? Regardons de plus près.

Un premier « temps fort » est prévu, le 3 décembre, le jour de la discussion au siège du CNPF sur la flexibilité de l'emploi. La CGT propose d'en faire une journée de té-

moignage, de débat et d'action dans les entreprises pour dire « non à la flexibilité patronale, oui à l'emploi ». De plus la CGT « appelle à un rassemblement continu de délégations devant le siège du CNPF ». Nous sommes loin des « deux millions de travailleurs dans la rue », du nécessaire tous ensemble pour l'emploi.

Second « temps fort » le 6 décembre : il s'agit que les fonctionnaires de la CGT expliquent aux usagers qu'ils ne sont pas des nantis. Cette opération d'explication aurait été particulièrement utile à chaud, au moment où tous se liguèrent pour hurler contre les employés de l'Etat. Cette journée d'explication ne représente en aucun cas une suite active au 25 octobre.

Enfin, le 13 décembre sera le point d'orgue de la quinzaine d'action CGT. Elle concentrera les témoignages sur les nouvelles technologies... Le solde de cette quinzaine n'est pas la concrétisation d'une vic-

toire de Krasucki. Le CCN a plutôt décidé d'affirmer une présence de la CGT, une silhouette active liant soigneusement thèmes sociaux et propositions industrielles.

L'attitude par rapport au gouvernement

Il faudra revenir sur le compte rendu officiel du CCN prévu dans le Peuple du 6 décembre pour savoir comment cette question a été débattue. Jacqueline Léonard rapporteur du bureau confédéral et à ce titre interviewée par la Vie ouvrière indique que si les désaccords se creusent avec l'orientation gouvernementale, l'attitude de la CGT ne varie pas. Critiquer ce qui va dans le mauvais sens et tenir son rang syndical.

Il est légitime de penser que beaucoup de dirigeants fédéraux ont exprimé une position plus radicale comme ils l'avaient fait lors du CCN de mai 1984 au cours duquel ceux qui se prononçaient pour une grève interprofessionnelle, comprise comme riposte au patronat mais aussi à l'austérité gouvernementale (en mai 1984, quatre ministres étaient membres du PCF), étaient majoritaires. Manifestement, la ligne (sans doute jusqu'en février 1985, date du congrès du Parti communiste) demeurera silencieuse et prudente sur la question gouvernementale. Manière de montrer que l'action CGT ne saurait sortir de la spirale revendication-gestion dans laquelle l'orientation majoritaire est cantonnée.

Jean Lantier

Banderoles CGT lors du voyage de Mitterrand en Alsace.



Vient de paraître

<p>ZERO LICENCIEMENT 35 HEURES</p> <p>BATTRE L'AUSTERITE !</p>	<p>PAS UN CHOMEUR DE PLUS ! PAS UN SOU DE MOINS !</p>
<p>AFFIRMER UNE GAUCHE ANTICAPITALISTE</p>	<p>SOLIDARITE</p>
<p>Pas un immigré chassé Pas un ouvrier licencié</p>	<p>Dossier ROUGE</p>

CONGRES DE FO

Unanimisme et triomphalisme

Le XV^e Congrès confédéral de Force ouvrière s'est clos le 23 novembre à Vincennes. Unanimisme et triomphalisme ont dominé les travaux. FO a désormais les yeux tournés vers la prochaine élection professionnelle nationale : celle du 3 décembre, dans l'enseignement.

« Si nous avons tenu notre congrès il y a un an, nous l'aurions sans doute appelé le congrès de la victoire », déclarait André Bergeron à l'ouverture du XV^e Congrès confédéral. La progression de FO, pas seulement aux élections à la Sécurité sociale, a présidé aux interventions des délégués, à l'image du calicot de la tribune : « Reprendre notre place historique : la première ».

Est-ce l'euphorie du succès ? Toujours est-il que jamais depuis des années le niveau des critiques et des débats ne fut aussi bas dans un congrès de Force ouvrière. Le rapport d'activité fut adopté par 98,72 % des voix, un nouveau record dans l'histoire de la confédération. Plus encore : les interventions critiques relevées au précédent congrès de Bordeaux en 1984, ont fait place à l'approbation ou au silence.

Bilan revendicatif en bilan de santé ?

Le bilan revendicatif de FO, pendant ces quatre ans, n'est pourtant pas de nature à conforter sa direction, pas plus qu'aucune autre confédération. Quelques délégués n'ont-ils pas proposé au Congrès l'organisation d'une grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures, tant le contentieux s'alourdit, sur les salaires et l'emploi ?

Les militants se sont donc déterminés, non sur le bilan des résultats, mais sur le bilan de santé de la confédération : celui-ci est bon, on ne sanctionne pas une équipe qui gagne.

André Bergeron, qui personnalise à l'extrême le bureau confédéral, a donc choisi d'orienter la discussion, non sur les moyens d'action et les objectifs revendicatifs, mais d'abord sur les fondements du syndicalisme FO. Ce fut un congrès de réaffirmation de l'identité de la confédération.

A cet égard, le changement de majorité en 1981 fut saisi comme le test de « l'indépendance » de FO : « Comme depuis toujours, nous n'avons pas donné de consigne de vote en mai et juin 1981 (...) Partant du principe qu'on ne peut être en même temps gouvernants et gouvernés, nous sommes tout simplement demeurés un syndicat. » Le neutralisme électoral n'exclut pas des interventions hautement politiques : « Je rappellerai simplement qu'après le changement politique, nous n'avons cessé de recommander au gouvernement la modération et la prudence », souligne Bergeron dans le même rapport !

Il reste que la situation ouverte par l'arrivée de la gauche au gouvernement a été mise à profit par FO : n'ayant jamais desséré le frein, elle n'a pas eu à mettre le pied sur la pédale comme le CGT, au temps des ministres communistes. N'ayant jamais eu d'autre objectif que la politique contractuelle, FO n'a pas eu à connaître les affres et les dérives du recentrage de la CFDT. Assurément la continuité est du côté de Bergeron. Cela suffit-il à expliquer le renforcement de sa confédération ? Non. D'abord, parce que celui-ci a commencé avant le 10 mai 1981. Ensuite, parce que la « continuité » d'une orientation attire les salariés dans la mesure où elle répond à leur désarroi.

L'évolution de Force ouvrière doit donc être resituée dans une période antérieure à l'arrivée de la gauche au gouvernement, et

mise en rapport avec l'état d'esprit du monde du travail. Il apparaît nettement que l'envol du nombre de cartes et de sections FO commence avec le début de la crise au milieu des années 1970. Jacques Kergoat précise (*le Monde* du 20 novembre 1984) : « De 1969 à 1975, la progression des sections FO est de 13,8 %, celle de la CFDT de 3,8 %, la CGT amorçant un premier recul. » Précisons qu'en nombre d'adhérents, la CFDT augmente de 50 % entre 1968 et 1978.

L'envol des années soixante-dix

Il est certain que FO capte cette partie de la classe ouvrière qui vient à l'organisation collective, mais rejette la politique comme le lieu de la magouille. Débordée dans les grands mouvements de masse, de par son orientation, FO peut néanmoins bénéficier de leurs retombées auprès des travailleurs les moins radicalisés. L'apparent apolitisme de la confédération leur offre une sécurité. De même que la « philosophie de la politique conventionnelle », fait de FO un syndicat moins « militant » que ses concurrents.

Il serait donc erroné de traduire toute poussée de FO comme l'expression d'un effondrement de l'activité de la classe ouvrière. Une partie des forces sociales mises en mouvement à partir de 1968 s'est retrouvée à FO, alors que la combativité se maintenait à un haut niveau. Mais elle rejoignait FO sur la base de son réalisme traduisant ainsi sa volonté de rester dans les limites d'une action revendicative modérée.

En revanche, l'accélération du développement de FO, au fur et à mesure que la crise faisait sentir ses effets sur l'activité des travailleurs, est d'une autre nature. D'abord par son ampleur, ensuite par son contexte.

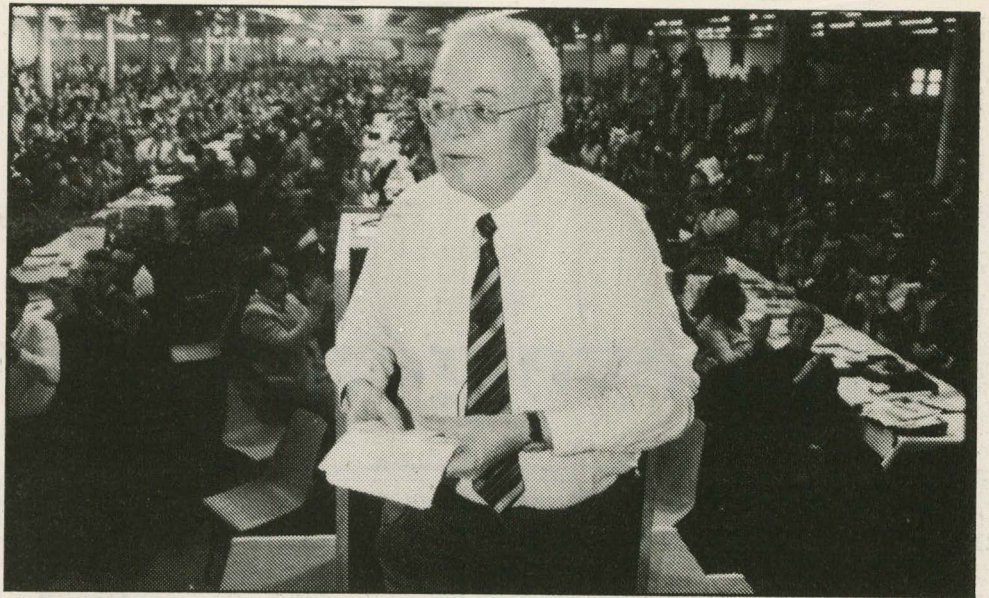
La percée de FO se mesure, bien sûr, aux chiffres globaux : celui des adhérents, qui en fait la deuxième centrale devant la CFDT et celui des consultations professionnelles, (FO n'est précédée que de 2 % par la CGT à la Sécurité sociale). Celui des sections syndicales, enfin : à partir de 1975 et sur les dix années suivantes, « FO progresse de 23,25 % alors que la CFDT désormais recule (-5,06 %) et que s'amplifie la chute de la CGT (-9,58 %) », indique Kergoat.

Mais la croissance globale se double d'une modification de l'implantation de la confédération. Elle a progressé plus vite dans l'industrie que dans les services qui constituent sa base traditionnelle.

FO affirme compter désormais plus de 50 % de ses adhérents dans le privé. Le nombre est sans doute forcé, et le poids des militants d'industrie dans la confédération reste minoritaire, comme en témoigne la composition des délégués du congrès confédéral : 36,30 % dans le privé ; 12,07 % dans le secteur nationalisé, et 51,62 % dans la fonction publique. Il n'en reste pas moins vrai qu'un réel rééquilibrage de l'implantation de FO s'opère en faveur du secteur privé.

Le chemin reste long

Si la tendance est à la hausse, il ne faut cependant pas perdre de vue l'ordre des grandeurs. Les sections FO ne représentent



que moins de 15 % du total des sections syndicales existantes. Aux élections aux comités d'entreprise, FO a obtenu en 1983, 11 % des voix, contre 21,9 % à la CFDT et 28,5 % à la CGT ; un tel scrutin exprime mieux le niveau d'activité et d'implantation du syndicat, que les élections à la Sécurité sociale, extérieures à l'entreprise, très « médiatisées », et mêlant les voix des cadres à celles des ouvriers pour doubler la CGT sur le terrain.

Mais si l'objectif est à sa portée, selon les dirigeants de la confédération, c'est que la courbe de l'influence de FO est inverse à celle de la CFDT et de la CGT, qui pour partir de plus haut, ne régressent pas moins. Le point de croisement est encore loin, mais il devrait arriver, si les tendances actuelles se maintiennent. FO y compte bien.

Elle a pour elle le poids de la conjoncture. A la déception produite de la

politique de la gauche, s'ajoutent les obstacles à la lutte. Les conquêtes partielles se payent de plus en plus cher. La globalité des attaques et de l'austérité appellent un mouvement d'ensemble.

En l'absence d'une telle perspective, nombre de travailleurs ont la tentation du repli : celle de gérer au mieux le quotidien en attendant que l'horizon ne s'ouvre à nouveau. Pour ce faire, de pas sa tradition, FO a incontestablement une image attractive. Quitte à ne rien gagner, pourquoi s'égarer dans les dérives suicidaires de la CFDT ou dans les zig-zags compliqués de la CGT ? Tel est le ressort du mouvement vers FO. Un mouvement d'une partie de la classe ouvrière, que l'absence d'alternative syndicale et politique crédible pousse dans des chemins de traverse.

Nicolas Jeanson

APPEL DU BUREAU POLITIQUE DE LA LCR

Le 3 décembre Votez contre la division

Les élections professionnelles du 3 décembre dans le secteur de l'éducation sont chargées, cette année, d'un enjeu de toute première importance, l'unité menacée de la Fédération de l'éducation nationale en dépend.

Cette unité, en dépit des statuts bureaucratiques qui divisent les personnels de l'éducation entre quarante-neuf syndicats nationaux et bafouent le plus souvent les principes élémentaires de la démocratie ouvrière, constitue un acquis historique qu'il s'agit de préserver. En refusant la scission syndicale de 1947, les enseignants et les personnels de l'éducation nationale ont maintenu l'outil unitaire d'activités syndicales sans équivalent dans aucun autre secteur. Le maintien dans la FEN du droit de tendance, quelle que soit la manière dont il est « organisé » par les directions de la FEN et des grands syndicats nationaux, représente une tradition unique et indispensable pour l'ensemble du mouvement ouvrier français.

L'éclatement de la FEN signifierait très probablement un mouvement de désyndicalisation accrue, la multiplication de sections et syndicats concurrents dans les établissements et repousserait d'autant la perspective d'une réunification syndicale dans une centrale unique et démocratique.

Cette unité, après la défaite laïque, imposée aux travailleurs par le gouvernement avec l'accord des directions ouvrières majoritaires, demeure un obstacle sur la voie de la privatisation du service public de l'éducation. Seuls, les adversaires déclarés d'une école unique, laïque et démocratique ont quelque chose à gagner à l'éclatement de la FEN. La droite et le patronat se réjouissent d'ailleurs des manœuvres scissionnistes de la direction de FO, secondée par la politique irresponsable du PCI.

Comme le déclarait unanimement le comité central de la LCR, le 7 octobre dernier « Les coups les plus durs contre l'unité proviennent de prétendus défenseurs de l'unité du service public. Force ouvrière, avec l'engagement per-

sonnel et solennel de son secrétaire général, et avec l'appui de toutes les structures départementales, tentera de s'imposer, lors des élections professionnelles du 3 décembre, où voteront 700 000 personnels de l'éducation nationale. FO a déjà de façon systématique organisé des départs scissionnistes de la FEN.

« FO, qui a toujours dénoncé « le piège de l'unité d'action » et encore plus le crime de l'unité organique, choisit délibérément d'enclencher une dynamique de scission. L'opération scissionniste montée par FO naît sur la base de la trahison laïque qu'elle a explicitement appelée de ses vœux. L'initiative de FO procède de la défaite. »

Cette manœuvre de FO n'est par ailleurs pas pour déplaire à la direction de la CFDT et du SGEN, sans compter la direction de la CGT qui n'attend que le prétexte d'une percée FO aux élections du 3 décembre pour se lancer à son tour dans une entreprise de débâchage des syndiqués de la FEN.

La direction de la FEN, en reculant sur ses mandats depuis mai 1981, a semé, elle-même, le désarroi parmi les syndiqués et plus généralement parmi les personnels de l'éducation. C'est pourquoi, défendre la FEN et son unité, c'est aussi se battre pour changer son orientation et son fonctionnement anti-démocratique. Toutes choses qui ne sont possibles que si la FEN existe comme le grand syndicat de tous les personnels de l'éducation.

C'est en cela que défendre la FEN ne constitue en rien une caution des orientations de la direction actuelle de la fédération. C'est au contraire le meilleur moyen de placer cette dernière face aux aspirations profondes des personnels qui restent en majorité attachés à la perspective d'une école unique et laïque qui suppose l'existence d'un syndicat puissant luttant tout à la fois contre la privatisation et l'austérité. Tel est le sens de l'appel de la LCR à voter le 3 décembre contre la division.

Bureau politique de la LCR

MINES DE FER-LORRAINE

La grève générale des mineurs

Depuis lundi 19 novembre, les mineurs de fer de Lorraine sont en grève. Le mouvement a démarré le 13 à la mine d'Anverny menacée de liquidation, le 17, le congrès régional de la Fédération des mineurs de fer CGT décidait de déclencher la grève générale illimitée contre les fermetures, pour des négociations sans cesse repoussées.

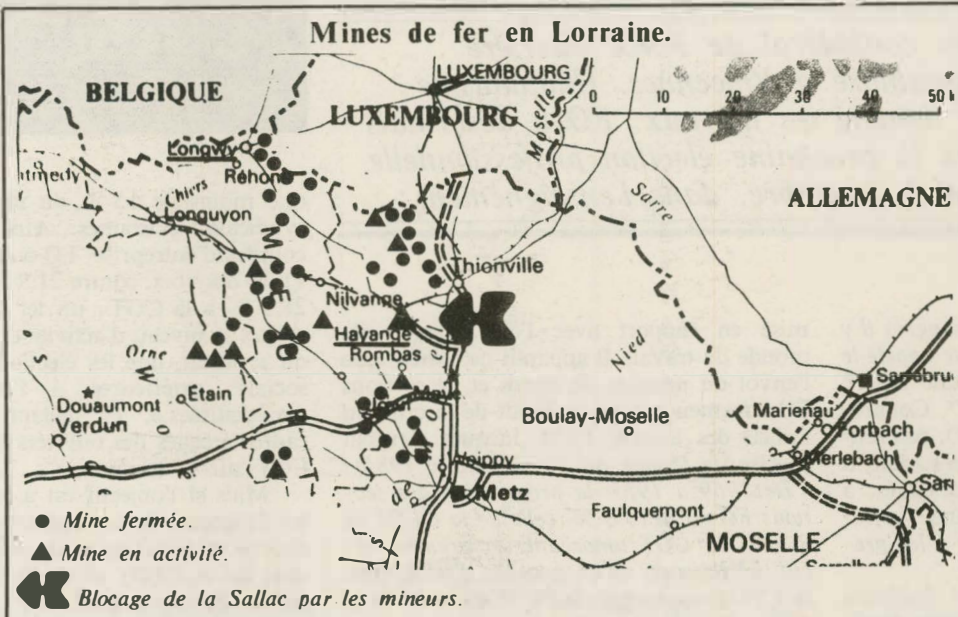
• De notre correspondant

La courbe des effectifs est parlante. Vingt-deux mille mineurs en 1962, deux mille cinq cents aujourd'hui. Les projets prévoient de fermer quatre nouveaux puits. Il en reste douze. Le patronat préfère de plus en plus le minerai étranger à celui de la Lorraine, il a développé à fond la modernisation des techniques. En vingt ans, la productivité par travailleur a été multipliée par trois et demi. La nécessité d'accroître les profits se double d'une volonté de réduire l'influence du syndicalisme minier, qui avait obtenu de nombreux acquis par la force de son organisation notamment sur les cadences de travail.

Les mineurs de fer — syndiqués à 65 %, presque tous à la CGT — représentent le secteur le plus avancé et le plus combatif de la classe ouvrière lorrain-

ne et ce depuis le début du siècle. Que ce soit dans les grèves de 1905, de 1948, et celles de 1963 — encore présentes ici dans toutes les mémoires — ils étaient là, soudés et combattifs. Fiers de leur histoire, ils se sont engagés à nouveau dans l'action.

Leur lutte concerne tous les secteurs d'une région ravagée par les liquidations. Le lien économique avec la sidérurgie est évident. Les mineurs ont bloqué la Sallac (filiale de Sacilor) à Hayange — qui s'approvisionne en minerai étranger. La direction a réagi en imposant très vite le chômage technique et en essayant de dresser les ouvriers de Soljac contre les grévistes. Les syndicats CGT et CFDT de l'aciérie les soutiennent. L'inter-syndicale de Gandrange-Rombas (Sacilor) déclare : « Cette lutte est



Adresser tout témoignage de solidarité à la Fédération des mineurs de fer CGT
Siège de Lormines
57. Hayange

exemplaire (...) elle est aussi la nôtre. » C'est dans cette voie qu'il faut aller. Par solidarité avec les mineurs, bien sûr, mais aussi en étendant l'action vers les autres secteurs touchés par les restructurations. C'est le sens de ce que disait Jean Corradi, secrétaire de la fé-

dération CGT des mineurs de fer, s'adressant à la manifestation du 22 novembre rassemblant sept cents personnes à Hayange : « Nous souhaitons que cela débouche sur une participation de toute la population et pourquoi pas, vers une grande manifestation régio-

nale. » Ceci est d'autant plus réalisable que les mineurs sont soutenus par un fort courant de sympathie dans les syndicats, les associations et les municipalités du nord de la Lorraine (il n'y a plus de mines de fer, dans le sud de la région).

« Les mineurs ont le sen-

timent d'avoir été trompés, que l'on ne s'étonne pas alors de leur révolte », expliquait Jean Corradi le 22 novembre. La politique du gouvernement où étaient présents le PS et le PC durant trois ans s'est traduite par onze puits fermés, quinze cents emplois supprimés sur quatre mille à l'époque. Cette grève aujourd'hui interpelle bien sûr le PS. Seule la section d'Hayange a pris position en sa faveur. La municipalité PS organise le soutien des autres communes minières. Deux adjoints PS de la ville se sont même mis en congé de parti (voir encadré). Régionalement et nationalement par contre : rien. Le PCF soutient régionalement avec force communiqués, délégations d'élus... mais *l'Humanité* reste très discrète. Le lendemain de la manifestation elle était presque muette.

Une grève qui dérange beaucoup de monde donc, et pose beaucoup de problèmes. Une lutte d'une grande importance dans la situation sociale en Lorraine. Il faut la soutenir, la faire connaître partout en France.

Robert Noirel

Deux élus du PS «en congé de parti»

Nouveau signe des réticences à l'égard de la politique de modernisation de Fabius à l'intérieur du PS, deux adjoints au maire d'Hayange — Daniel Boulier et Michel de Michèle — se sont mis le 22 novembre « en congé du Parti socialiste ». Dans une déclaration publique, ils annoncent qu'ils verseront leurs indemnités d'adjoints à la caisse de solidarité des mineurs et seront en congé du PS « tant que

les négociations demandées par les mineurs ne seront pas ouvertes » — on a appris depuis que celles-ci auront lieu le 28 novembre — « Tant que les justes et légitimes revendications de nos mineurs ne seront pas satisfaites ». Mais c'est encore loin d'être réalisé. Les militants socialistes sont sensibles aux dégâts provoqués par la politique de « leur » gouvernement. □

La LCR aux côtés des mineurs

Dès le début, la LCR s'est mobilisée pour le soutien aux mineurs de fer. Elle a adressé une lettre à la fédération des mineurs de fer CGT, les invitant à venir développer la solidarité au rassemblement qu'elle organise le 8 décembre avec Alain Krivine et a pris position dans la presse. Elle a distribué un tract à dix mille exemplaires sur les entreprises de la

région, notamment sur les bassins sidérurgiques où elle distribue depuis deux ans et demi un « bulletin sidérurgie » mensuel. Soutenant la grève des mineurs, ce tract s'efforce de faire le lien avec les problèmes de la sidérurgie et il appelle à « préparer une mobilisation régionale de tous les secteurs pour la défense de l'emploi en Lorraine ». □

UIE-CHERBOURG

A nouveau le dos au mur



Blocage de la voie ferrée Cherbourg-Paris, participation massive à la manifestation unitaire pour la défense de l'emploi dans l'agglomération cherbourgeoise, à l'appel du PCF, du PS, de la CGT, de la CFDT et de la FEN, les travailleurs de l'UIE-Cherbourg (métallurgie parapétrolière) — dont le chantier a été repris par Bouygues (travaux publics) au mois de juin — ont repris la lutte. Les commandes pro-

mises sont « bidon ». La charge de travail est à moins zéro, les ateliers sont déserts. Les cent vingt-huit licenciements « temporaires » (avec promesse de réembauche) deviennent définitifs. La formation est le seul horizon de ceux qui avaient été repris. Une table ronde avec les pouvoirs publics se tient jeudi 29 novembre. □



Manifestation de soutien à Convergence 84, à Marseille.

Bâtir un mouvement antiraciste

Le racisme divise. Le racisme tue. Dans la crise économique qui bat son plein, l'objectif du patronat est clair : diviser pour mieux régner, diviser pour mieux faire passer les licenciements, les baisses de salaires, les attaques envers le mouvement ouvrier. Les campagnes racistes et meurtrières de l'extrême droite et de la droite servent cette politique.

Seule la mobilisation massive et permanente autour des revendications des immigrés peut permettre le rapport de forces nécessaire pour inverser cette situation.

La lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits entre Français et immigrés est une tâche urgente, qui concerne l'ensemble du mouvement ouvrier et des forces démocratiques. Il est décisif aujourd'hui que tout le mouvement ouvrier s'engage dans cette bataille au

côté des travailleurs immigrés et de leurs associations pour opposer aux racistes et au patronat un front uni de tous les travailleurs.

Le poison du racisme s'insinue partout. Pour lui barrer la route il faut une mobilisation en profondeur. Une mobilisation et une vigilance ancrées partout, dans les quartiers, dans les écoles, dans les entreprises, dans les syndicats et dans les partis politiques. Partout, à partir de débats, de projections de film, de confrontations, les enjeux de la lutte contre le racisme doivent être posés.

Et surtout il faut une mobilisation permanente, prête à riposter à toutes les manifestations du racisme. Chaque initiative, chaque mobilisation au niveau local ou national doit être l'occasion de tisser des liens durables et permanents entre toutes les organisations et

associations d'accord pour mener ce combat.

Les jeunes Beurs ont montré la voie, en s'organisant dans les quartiers, en mobilisant autour de la revendication pour l'égalité des droits des larges couches de la population.

Aujourd'hui, il faut aller plus loin. Pour s'opposer efficacement aux Le Pen, Chirac et Barre c'est l'ensemble du mouvement ouvrier et des forces démocratiques qu'il faut mobiliser de manière permanente en proposant à chaque parti, à chaque association des axes de lutte unitaire.

Car, à terme, seule la constitution d'un large front uni des organisations ouvrières et démocratiques peut permettre d'enrayer la vague de racisme qui sévit, peut permettre de s'opposer au fascisme qui menace.

Rouge

Supplément au n° 1137

du 30 novembre 1984

PAF : 2 F

Français-immigrés Égalité des droits

Il y a tout juste un an, la première « Marche pour l'égalité et contre le racisme » rassemblait cent mille personnes à Paris. La mobilisation de quelques jeunes Beurs de Lyon avait provoqué la démonstration de milliers de Français et d'immigrés, exprimant leur volonté de mettre un coup d'arrêt à la montée du racisme.

La marche avait donné l'espoir à tous.

La suite a prouvé qu'il convenait de continuer. Car la campagne raciste s'est considérablement amplifiée, après une courte acalmie. A la mi-novembre, la chasse aux immigrés a fait trois nouvelles victimes, à Epône et Chateaubriant. Ce qui s'ajoute aux dizaines d'attentats et de bavures policières perpétrés depuis deux ans.

S'appuyant sur la crise économique, le chômage et le sentiment d'insécurité qui en découlent, la droite et l'extrême droite, relayées par le patronat, orchestrent une virulente campagne pour désigner l'immigré comme un bouc-émissaire. Ils espèrent ainsi détourner les travailleurs de la véritable cause du chômage : le système capitaliste en décomposition. Lentement, insidieusement, un véritable poison s'est répandu dans l'opinion. Jusqu'à permettre au Front national d'atteindre 11 % des suffrages aux élections européennes du 17 juin dernier.

Loin de combattre résolument la menace, la gauche n'a cessé de reculer



Le départ de Convergence 84, à Marseille.

devant la pression des forces réactionnaires. « Le Pen apporte de mauvaises réponses à de vrais problèmes », a même été jusqu'à affirmer Laurent Fabius. Le gouvernement a pris une série de mesures favorisant le renvoi des immigrés, limitant le droit d'asile et interdisant le regroupement familial. Loin d'arrêter la progression du racisme, une telle attitude la conforte, donnant du crédit aux thèmes démagogiques et xénophobes du Front national.

Plus encore qu'il y a un an, l'enjeu est limpide : ou bien on assistera à une

banalisation de plus en plus accentuée du racisme (avec ses corrolaires, la montée de l'extrême droite, la multiplication des exactions anti-immigrés, le développement de la chasse au faciès) ou bien s'affirmera, dans notre pays, une force qui refuse la division mortelle du monde du travail. Il n'est qu'une voie pour que cette force se crée, c'est celle de la lutte permanente contre toute manifestation de racisme et de fascisme, pour la défense des travailleurs immigrés pour une véritable égalité des droits.

ABONNEMENT A DOMICILE		FRANCE (1 300 F/AN)	ÉTRANGER	Nom _____
1. AVEC LA PRESSE DE LA L'CR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F		Prénom _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F			Adresse _____
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 a n 31 numéros	150 F	170 F		
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F		Formule choisie _____
5. INPRE COR 1 a n 25 numéros	250 F	250 F		Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
Abonnements par avion : nous consulter				

Rouge

- Édité par la société Presse-Édition-Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31
- Directeur de publication : Christian Lamotte
- Commission paritaire 63922
- Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

Chômage = immigration, la fausse équation

Les travailleurs immigrés seraient responsables du chômage. Cette idée, diffusée, en particulier par le Front national à grand renfort d'affiches « 2 millions de chômeurs, 2 millions d'immigrés en trop », se répand dangereusement. La politique du gouvernement et ses dernières mesures de renforcement du contrôle, d'arrêt du regroupement familial et de répression-expulsion des « clandestins » accrédite largement cette idée.

Cette idée est fautive. Il faut lui tordre le cou !

● L'évolution du chômage est indépendante de l'immigration.

— Depuis 1974 en France, date où l'immigration a été stoppée, le chômage a été multiplié par 5,3 ;

— Le chômage a progressé de 30 % en Europe, alors que tous les pays de la CEE ont une politique très stricte de fermeture des frontières.

● Le renvoi des immigrés n'est pas une solution au chômage.

— Moins de trois travailleurs immigrés sur dix pourraient être remplacés par des Français : ils n'occupent pas les mêmes emplois, ne sont pas dans les mêmes régions ;

— Les travailleurs immigrés sont aussi des consommateurs ;

— Loin de résorber le chômage, le départ des travailleurs immigrés l'augmenterait au contraire, par la désorganisation de branches d'industries entières, la faillite de centaines de petites entreprises et la suppression de nombreux débouchés !

● L'arrivée de nouveaux immigrés en France n'aggrave pas le chômage.

— Avant 1974, la France connaissait un chômage très faible avec une proportion d'immigrés bien plus importante qu'aujourd'hui. Le nombre de chômeurs n'est pas lié à un excédent de travailleurs. Tout au contraire, le chômage est directement le produit des méthodes patronales pour restructurer l'industrie en temps de crise économique et maintenir ses profits. Cette idée divise et affaiblit la lutte des travailleurs ! Si le patronat a pu trouver commode, avant la crise, d'employer une main-d'œuvre immigrée qu'il a sur-exploité, il n'y trouve plus aujourd'hui le même intérêt.

D'abord parce que les travailleurs immigrés ne se laissent plus faire. Ils ont appris à se battre avec les autres travailleurs. Ils ont fait la démonstration, dans l'automobile qu'ils étaient à la pointe du

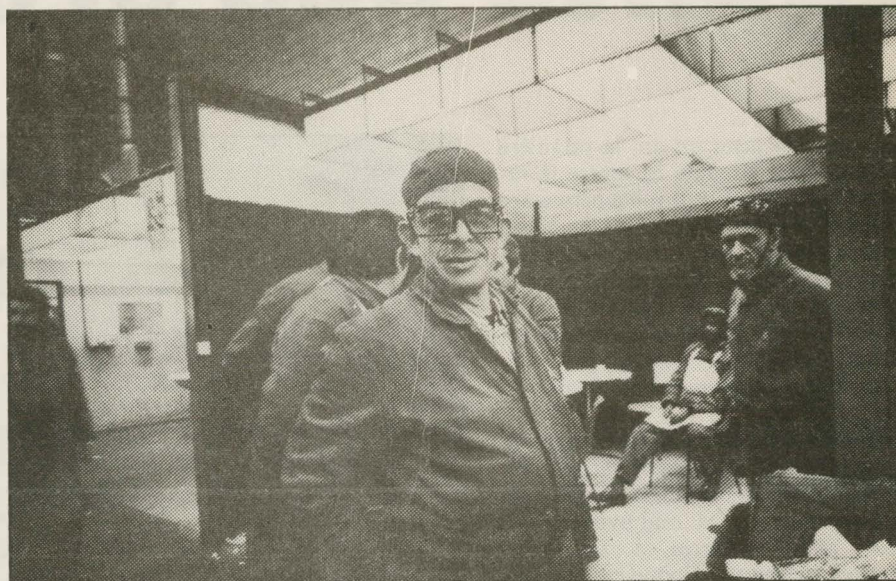
Les «clandestins»

Lutte contre le travail clandestin ou lutte contre les « clandestins » ?

Le gouvernement justifie l'augmentation des contrôles par la chasse aux immigrés « clandestins » pour soi-disant mieux insérer les autres. Une telle politique ne peut être menée que par une accentuation de la répression, de la chasse au faciès, par un retour aux expulsions rapides et sans sommation. Cette politique sanctionne les victimes du travail clandestin : les travailleurs.

Une véritable politique d'insertion commencerait par sanctionner les employeurs qui exploitent de manière honteuse les immigrés sans que ceux-ci aient le moindre recours possible (même pas celui d'exiger leur salaire). La régularisation de tous les travailleurs et de tous les sans-papiers est la seule mesure efficace à prendre pour lutter contre les employeurs clandestins.

□



Un immigré chassé ne fait jamais un emploi de plus.

combat contre les licenciements, pour de meilleurs salaires et contre les mauvaises conditions de travail. Ils réclament aujourd'hui de nouveaux droits, une insertion réelle, l'égalité entre eux et les Français.

Tout autant de luttes qui menacent directement les profits des patrons !

Mais surtout, ces derniers ont un intérêt précis à la répression des immigrés et à leur renvoi. En diffusant des idées racistes, en faisant des travailleurs immigrés les boucs émissaires de la crise, en les désignant comme responsables du chômage, ils espèrent diviser les rangs ouvriers et ainsi faire mieux passer leurs plans de re-

structurations et de licenciements.

C'est ce qui est prévu dans l'automobile. Ils s'en prennent aux travailleurs immigrés d'abord, ils espèrent que la tâche sera plus facile. Après, ils s'en prennent aux travailleurs français.

Les travailleurs eux, n'ont aucun intérêt à cautionner cette politique. Au contraire, ils ont intérêt à s'unir, travailleurs français et travailleurs immigrés pour opposer la résistance la plus massive aux objectifs du patronat, pour balayer le racisme et pour imposer les seules vraies solutions au chômage : la réduction massive du temps de travail pour tous et toutes sans perte de salaire.

Pour l'égalité des droits

Aujourd'hui, seules la défense inconditionnelle et la lutte acharnée pour l'égalité des droits pour tous les immigrés peuvent encore faire obstacle aux objectifs du patronat et aux campagnes venimeuses des Le Pen, des Chirac, Barre et autres.

● **Le droit de vivre en famille est un droit élémentaire** inscrit dans la Constitution. Pour les travailleurs immigrés, ce droit est soumis à une série de conditions injustifiables (conditions de ressources, de logement, etc.) aggravées par les dernières mesures du gouvernement. Il faut exiger du gouvernement qu'il retire ces mesures. Le droit au regroupement familial doit être sans conditions !

Les femmes immigrées n'ont pas d'existence juridique indépendamment de leur père ou de leur mari. L'égalité des droits pour elles, c'est la reconnaissance d'un statut autonome, indépendant de leur père ou de leur mari.

● **Le droit au logement.** Non seulement les immigrés sont mal logés (cités de transit, cités ghetto, logements insalubres, etc.) mais en plus les refus les plus fréquents pour les regroupements familiaux sont l'absence de logement. C'est une impasse ! La seule manière d'en sortir est de supprimer définitivement les cités de transit, et de

reloger tous les immigrés, sans discriminations, sans notions de quota ou de « seuil de tolérance ». Pour cela, il faut mettre en œuvre une véritable politique de construction de logements humainement vivables. Il faut de nouvelles structures collectives de logement pour les immigrés isolés, le droit au statut de locataire avec toutes les libertés qui en découlent.

● **Droit au travail et à la formation pour tous et toutes.** Les aides au retour sous une forme de primes et de formations bidon sont des licenciements déguisés pour les travailleurs immigrés. Il n'y a aucune raison à ce qu'on les déplace d'un pays à l'autre au gré des besoins du patronat. Et pour ceux d'entre eux qui désirent retourner dans leur pays, il faut qu'ils puissent récupérer tout leur dû, fruit de leur travail. Les femmes immigrées sont encore plus surexploitées que les femmes françaises. Pour elles aussi, le droit au travail, à la formation, à l'égalité des salaires est une revendication élémentaire. Les patrons disent que les travailleurs immigrés ne sont pas « recyclables ». L'égalité dans la formation, c'est partir de leur niveau de formation et aller jusqu'à une réelle qualification.

● **Le droit de vote.** Le premier de tous les droits. Le droit de vote, c'est le droit

d'avoir une tête et pas seulement deux bras...

Car sans le droit de vote, qu'est-ce qu'un immigré ? Un travailleur venu, par la force des choses et la misère de son pays, construire logements, autoroutes et équipements collectifs pour un salaire de misère, un logement de caserne, des conditions de travail et d'insécurité maximum et des garanties sociales inférieures à celles des Français. Mais aussi un travailleur qui n'a jamais eu son mot à dire, que le patronat a trouvé utile pour ses bras et sa sueur, pourvu que sa pensée soit inexistante comme ses moyens de lutte et d'expression. C'est bien la forme de l'esclavage moderne.

Si la gauche avait eu l'audace d'accorder le droit de vote, elle aurait certainement donné un formidable coup d'arrêt à la montée actuelle du racisme. Il y a fort à parier que nombre de politiciens bourgeois useraient avec plus de discrétion des arguments racistes face à un électorat de quatre millions de personnes.

Les jeunes immigrés ont souvent fait leur drapeau de cette revendication : ils sont nés en France et l'absence de ce droit pour eux est particulièrement inique. Le premier pas vers l'égalité des droits, c'est le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections !

Le droit à un logement décent. Notre photo : destruction des tours de la cité des Minguettes, près de Lyon.



La farce du «droit au retour»

Avec les licenciements massifs des OS immigrés de l'automobile, le fameux «droit au retour» est revenu sur la scène centrale. Il nous a rappelé de bien mauvais souvenirs : ceux de la sinistre escroquerie du «million» de Stolér. Celui-ci prétendait acheter le départ des immigrés, et ainsi solder lamentablement des années d'exploitation et d'enrichissement sur le dos des immigrés.

Avec l'aide des médias toujours bien intentionnés, le «droit au retour» est apparu comme une revendication des immigrés eux-mêmes. Ensuite un gouvernement de gauche l'a repris à son compte, au conseil des ministres du 4 avril 1984. Ainsi dans un climat de montée du racisme et d'amalgame entre immigration et chômage, ce problème prit, cette fois, une ampleur considérable.

Pourtant la plupart des immigrés interrogés à ce sujet demanderaient plutôt le droit de rester, c'est-à-dire le droit de trouver une place dans cette société qu'ils ont contribué, depuis des années, à construire dans les aspects les plus durs du fameux développement industriel.

Trouver une place, c'est être reconnu non pas comme du bétail utilisable dans une conjoncture économique favorable et expulsable le reste du temps.

C'est notamment trouver les voies d'une véritable insertion : développement d'une formation professionnelle réelle contre les emplois systématiquement sous-qualifiés qui leur sont proposés, d'une formation générale (alphabétisation au minimum), et donc d'une réinsertion possible.

Les immigrés savent bien qu'ils ont le droit de retourner chez eux ! Le Pen ne cesse de le leur répéter ! Ce qu'ils attendaient d'un gouvernement de gauche au contraire, c'est une affirmation claire et sans concessions que leur place dans la société française était pleine et entière, que leur accession au rang de citoyens, après avoir vidé les poubelles pendant des années et construit autoroutes, logements et automobiles, se ferait enfin. Bref, la rupture avec des années de situation d'infériorité et de surexploitation.

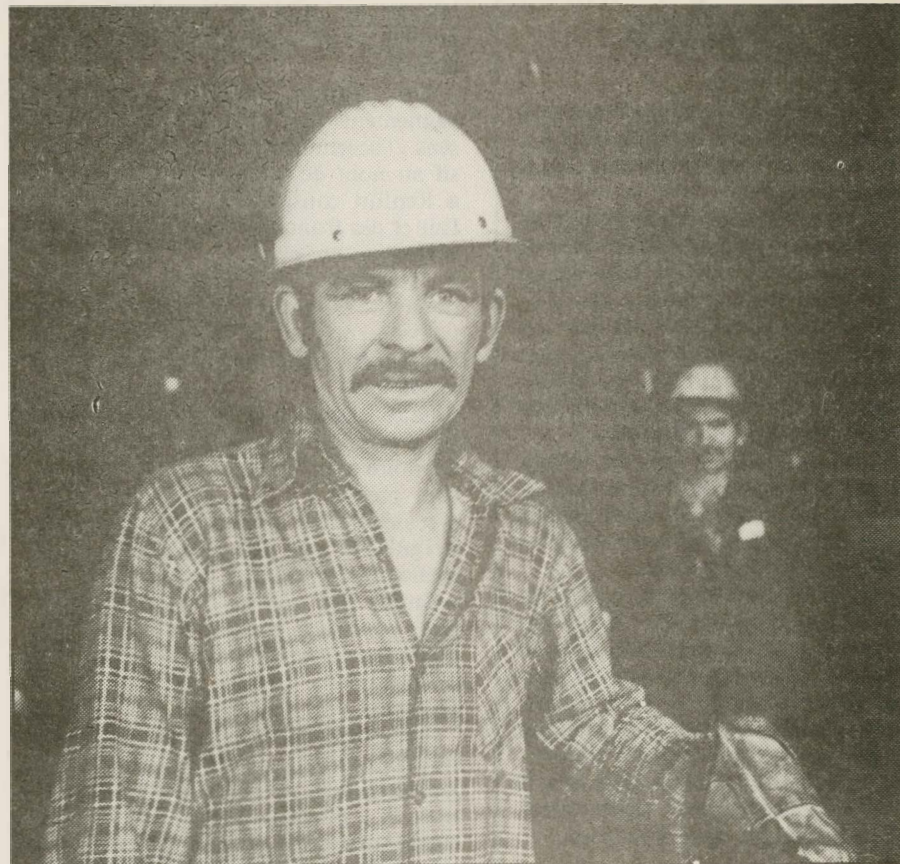
En France, le départ massif des immigrés ne réglerait nullement les problèmes de chômage au contraire. L'emploi en France ne se mesure pas en chiffres interchangeables : j'enlève trois

immigrés, je mets trois chômeurs français à la place. D'une part bon nombre d'immigrés sont eux-mêmes au chômage ou occupent des emplois intérimaires et précaires. D'autre part 90 % des emplois attribués à des immigrés ne seraient pas repris par des Français : pour des raisons géographiques, et pour la nature des emplois (trop durs, trop dangereux, trop mal payés). Enfin, des branches entières se trouveraient brutalement désorganisées. (Voir « Les immigrés sont-ils responsables du chômage ? »)

Quant au pays d'origine, il se trouve dans tous les cas incapable d'apporter la moindre solution de «réinsertion» à ces travailleurs (dont beaucoup aujourd'hui sont nés en France, rappelons-le). L'emploi manque encore davantage dans ces pays où la crise économique est plus grave et plus profonde. Ils ne pourraient qu'aller grossir les rangs de la misère et de la famine.

En réalité, cette fameuse incitation au retour verse de l'eau dans le moulin

Les immigrés demandent surtout une meilleure insertion.



du racisme sous sa version : immigration = chômage. Argument précieux pour diviser les travailleurs face aux énormes restructurations en cours ou en préparation dans l'automobile, l'un des secteurs à plus forte concentration immigrée.

Et si certains immigrés se laissent tenter par un mythique retour au pays, c'est d'abord et avant tout face à cette peur montante d'un rejet de la population française dans leur direction.

Mais ce phénomène ne touche pas la jeunesse issue de l'immigration, qui n'a pas de «pays», et ne peut pas se réfugier dans un espoir de retour alors qu'elle n'est jamais partie.

C'est à cette exigence posée depuis des années par tous les immigrés qu'il faut d'abord et avant tout répondre : prendre des mesures de véritable insertion d'une part, prendre des mesures de lutte contre le chômage comme la réduction massive du temps de travail d'autre part.

Ils ne sont pas responsables de la délinquance

Un des thèmes majeurs de la campagne des partis de droite et d'extrême droite est la sécurité. Ils n'hésitent pas à tracer un trait d'égalité entre sécurité et immigration. Ils s'appuient pour ce faire sur les statistiques qui montrent que, si les délinquants de souche française représentent 10,88 % de la population française, les délinquants étrangers constituent près de 25 % de la population immigrée.

Pourtant, les chiffres officiels masquent la réalité. Il n'existe pas de surcriminalité globale des migrants par rapport à la population. On observe même une sous-criminalité dans des communautés telles que les Espagnols ou les Portugais, les plus nombreuses en France. En 1982, sur la région parisienne, ces dernières n'ont «fourni» respectivement que 86 et 24 délinquants. Plus généralement, on ne trouve que 7 % d'immigrés parmi les condamnés aux Assises, alors qu'ils représentent 8 % de la population.

En fait, seules certaines communautés voient leur taux de criminalité s'accroître. C'est le cas par exemple des Maghrébins ou des ressortissants africains. Force est de constater qu'il s'agit des catégories pour lesquelles aucun ef-



Insécurité pour qui ? Les crimes racistes se multiplient.

fort d'insertion n'a jamais été entrepris, qui vivent dans des conditions déplorables, parquées fréquemment dans de vé-

ritables ghettos, appelés cités de transit. Le Centre d'études et de recherches de l'Education surveillée de Vaucresson, dans une étude publiée en 1981, a parfaitement mis le doigt sur les racines sociales de cette délinquance : « Il [l'immigré] n'est pas considéré comme citoyen français, ce qui a des conséquences au niveau de l'insertion sociale. C'est surtout l'impossibilité de faire certaines études (réservées aux Français), de travailler dans certaines professions (fonctionnaires), de voter, et le fait d'avoir sans arrêt des problèmes administratifs concernant les possibilités de séjour, de travail, de nationalité qui démontrent aux jeunes immigrés qu'ils n'ont pas les mêmes chances que les Français. Ils se sentent alors inférieurs aux jeunes Français. Cette discrimination explique que leur identité collective est parfois dévalorisée. A cette dévalorisation institutionnelle s'ajoute le racisme... »

Comme l'indiquait, à l'issue de son XVI^e Congrès, un dirigeant du Syndicat de la magistrature : « Comme magistrats, nous subissons directement les difficultés engendrées par les conditions extrêmement difficiles de ces populations. Et, au niveau pénal, chacun sait que la délinquance est une réaction des plus classiques au sein des catégories les plus défavorisées. »

L'autre insécurité

Insécurité : les politiciens de la droite et de l'extrême droite n'ont que ce mot à la bouche depuis quelque temps. Ils réclament le retour à la peine de mort et agitent le drapeau de l'ordre, des renforts de police, du durcissement de la justice «trop laxiste».

En même temps, ils désignent sans complexe comme responsables de cette «insécurité» les immigrés, les «étrangers», en appellent à la multiplication des contrôles au faciès, et ils prétendent que l'immigration clandestine qui nous envahirait par cohortes entières est la base même de la criminalité. Grottesque hypocrisie ! Dramatique farce mensongère et... meurtrière...

Aujourd'hui, les seuls qui ont de bonnes raisons d'avoir peur, ce sont justement les immigrés : trois assassins racistes le même dimanche, l'un

Ozgun Kemal, travailleur turc tué de sang froid sur l'ordre de son patron parce qu'il refusait sa loi de nègre moderne et exigeait son salaire ; les deux autres, Turcs également, massacrés par un jeune qui, fort des idées distillées par Jean-Marie Le Pen, pensait simplement nettoyer son pays des étrangers.

Ces crimes odieux font suite à une multiplication inquiétante d'attentats contre les jeunes immigrés dans les cités qui ont fait plusieurs dizaines de victimes en un an, de bavures policières contre ces mêmes jeunes. L'an dernier, à la même époque, c'était trois légionnaires qui balançaient hors d'un train un jeune algérien. Tels sont les faits. Les discours racistes arment le bras des meurtriers. Et la justice, trop souvent, relaxe les partisans de la légitime défense ou leur trouve bien des excuses...

De reniements en capitulations

Dans un climat de racisme exacerbé par la droite, le Conseil des ministres a adopté une série de mesures anti-immigrés. Ces mesures interdisent le regroupement familial et accentuent le dispositif répressif.

Ces mesures ont été annoncées par Georgina Dufoix. Les discours démagogiques sur la nécessité de garantir l'insertion des populations installées n'ont, bien sûr, rien donné de nouveau. Des promesses et du vent sur le logement, la formation... Des promesses et du vent auxquels plus aucune association d'immigrés ne croit. Et pour cause, depuis trois ans, rien n'a été fait dans ces domaines !

Côté répression par contre, les mesures sont bien tangibles et de nature à avoir des effets immédiats sur la vie quotidienne des immigrés.

Les dispositions les plus scandaleuses et les plus spectaculaires sont celles qui concernent le regroupement familial. Celles-ci, ce n'est pas un hasard, s'intègrent dans le volet « mettre un terme à l'immigration clandestine ».

« La possibilité pour toute personne installée en France, de mener une vie familiale normale est un droit essentiel confirmé par le Conseil d'Etat. Il trouve son fondement dans les principes mêmes de la Constitution et des accords internationaux », disait Dufoix au Conseil des ministres du 31 juillet 1983.

Un an plus tard, à peine, n'hésitant pas à bafouer ses propres dires, la ministre et le Conseil tout entier votent deux mesures qui signifient l'arrêt du regroupement familial.

Le chef de famille devra obtenir un accord préalable de l'administration avant de pouvoir « faire entrer sa famille ». En conséquence, dit le texte, « la régularisation sur place ne sera plus possible ». Quand on sait que les deux tiers des regroupements familiaux se font actuellement selon cette procédure parce qu'elle est un peu plus rapide et qu'elle a plus de chances d'aboutir, le choix apparaît clair et brutal.

Pour se faire « régulariser », les familles déjà présentes en France devront retourner dans leur pays d'origine ? Hypothèse absurde et inhumaine ! Le gouvernement se prépare ainsi à créer une nouvelle catégorie d'immigrés « clandestins » : les femmes et les enfants !

Deuxième mesure : « L'autorisation sera subordonnée à l'existence de ressources stables et suffisantes provenant



Vivre en famille, un droit désormais interdit pour beaucoup d'immigrés.

de l'activité exercée par le chef de famille au moment de la demande. » L'appréciation des ressources est réduite aux seuls revenus professionnels, à l'exclusion des prestations sociales, allocations familiales, de chômage, rentes d'invalidité, jusqu'à présent prises en compte.

Les chances sont d'autant diminuées d'obtenir cette autorisation et une partie des immigrés est ainsi éliminée. Sera-t-il alors plus facile de faire partir aussi les chefs de famille qui verront leur espoir de faire venir femme et enfants réduit à néant ? Le gouvernement doit l'espérer !

Les femmes

Les femmes immigrées dépendent pour leur droit au séjour à la fois du chef de famille, à la fois des pouvoirs publics. Les récentes mesures du gouvernement contre le regroupement familial les atteignent plus spécifiquement. Dans la grande majorité des cas, ce sont elles qui viennent en France en tant que membres « rejoignant ».

Celles qui sont présentes et non « régularisées » vivent dans une situation d'incertitude et de non droit. Elles n'ont aucune couverture sociale, elles n'ont pas accès aux prestations familiales, pas le droit à l'IVG. Leurs enfants ne peuvent pas être inscrits dans les écoles.

Elles ne peuvent obtenir leur carte de séjour qu'avec l'autorisation de leur mari. Une fois leur carte obtenue, s'il y a changement de leur situation fami-

liale (divorce ou décès du mari), elles voient leurs droits remis en cause et sont susceptibles à nouveau d'être refoulées ou expulsées.

Leur présence en France est entièrement dépendante de celle de leur conjoint. De plus, la politique actuelle qui vise à inciter les femmes françaises à quitter leur emploi interdit aux femmes immigrées, de fait, d'en avoir un.

Contre les mesures sur le regroupement familial, plusieurs associations de femmes immigrées se sont regroupées. Elles exigent l'annulation immédiate des mesures annoncées par le Conseil des ministres du 10 octobre. Elles demandent l'égalité des droits pour tous et toutes, la régularisation de tous les immigrés, et un statut autonome pour les femmes immigrées, indépendant du père ou du mari.

A noter aussi, dans le calcul des ressources qu'il n'est tenu compte que d'un seul salaire. Dans la plupart des cas, celui du mari. Ce qui reste conforme à l'esprit dans les faits, du fameux décret Stoléro, cassé par le Conseil d'Etat en 1977, selon lequel les femmes immigrées n'aurait pas le droit de travailler.

L'ensemble de ce dispositif qui vient dresser des barrières infranchissables pour le regroupement familial, est destiné à arrêter l'immigration. Il aura pour conséquence première de rendre encore plus difficile la situation des femmes immigrées, de les enfermer encore plus dans un espace de non-droit, d'accroître le statut précaire et marginal de toute une partie des immigrés.

Le gouvernement vient de renier là un des aspects de la bataille que la gauche avait menée contre ses prédecesseurs. Une bataille qui consistait à reconnaître les travailleurs immigrés comme des êtres humains ayant plei-



La chasse aux clandestins est le prétexte à la chasse aux faciès.

Les jeunes

Ils sont deux millions. Les trois quarts d'entre eux sont nés en France ; le tiers possède la nationalité française.

Ils sont en butte au racisme quotidien. Parfois, ils en meurent. Plus de 45 d'entre eux ont été tués depuis 1982 par des « beaufs » de « La France aux Français » ou par des flics qui considèrent normal de descendre un jeune immigré. La justice, dans la majorité des cas, appelle cela des « crimes d'autodéfense ».

Eux, ne veulent pas se laisser faire. Ils s'organisent. Pour leur dignité et pour celle de leurs parents qu'ils ont vus bafoués et traités comme des bêtes de somme.

Leurs revendications sont simples. Ils veulent une véritable égalité des droits avec les jeunes français qu'ils côtoient depuis la naissance. Ils veulent être reconnus à part entière, pouvoir s'insérer dans la société tout en gardant leurs spécificités culturelles d'origine. Ils veulent le droit à la formation, des chances égales face à l'école, l'emploi, face à la vie.

nement le droit de vivre avec leur famille et non comme une simple main-d'œuvre !

Les autres mesures d'accompagnement vont toutes dans le même sens : l'accentuation du dispositif répressif au nom de la chasse au clandestin.

- Renfort considérable de la police de l'air et des frontières : 900 à 1 000 fonctionnaires en plus.
- Utilisation systématique du « dyp-tique », c'est-à-dire d'une carte à deux volets permettant de fichier à la frontière tous les étrangers venant des pays d'immigration.

- La reconduite à la frontière sera assortie d'une interdiction de retour sur le territoire pour un délai qui n'est pas encore précisé.

- L'identité des immigrés expulsés pour irrégularité sera notée au fichier informatisé des personnes recherchées.

- Enfin, des crédits ont été dégagés pour construire treize centres de détention administrative destinés à retenir les immigrés en attente de moyens de transport vers leur pays.

Pour l'instant, le projet, dont on sait qu'il est porté par certains membres du gouvernement, et qui consiste à supprimer la « garantie juridique » des décisions de reconduite à la frontière pour les confier directement à la police n'a

pas vu le jour. C'est la seule différence qu'il reste encore entre la politique du gouvernement et la loi Bonnet. Une loi, rappelons-le, que ce même gouvernement avait abrogée en arrivant au pouvoir.

Différence qui s'amenuise d'ailleurs. Depuis l'année dernière, cette « garantie juridique » n'existe plus qu'à moitié puisqu'il est interdit de faire appel d'une décision de tribunal dans ce domaine.

Ainsi, comme le disait un représentant du CAIF (Conseil des associations immigrées en France), « ces mesures constituent un tournant décisif dans la politique de l'immigration du gouvernement de gauche. C'est un retour à la politique d'avant 1981 ! » Le gouvernement de Mitterrand fait donc le choix d'aggraver les conditions de vie des travailleurs immigrés en France, ce qui tourne résolument le dos à toute politique d'insertion en accentuant les inégalités entre Français et immigrés, en renvoyant ces derniers à des statuts de plus en plus précaires et marginalisants, en renforçant les contrôles policiers à leur égard, il prend la lourde responsabilité d'apporter sa contribution au racisme qui se développe. Il laisse le champ libre à la campagne haineuse de la droite et de l'extrême droite.

PERPIGNAN

Une ville aux côtés des Bella

Les travailleurs de l'usine des poupées Bella à Perpignan ont reçu 315 lettres de licenciements. Ils n'acceptent pas que patronat et pouvoirs publics étouffent leur entreprise et portent un coup mortel à l'emploi dans leur département.

Mardi 20 novembre, après l'annonce des licenciements, les CRS qui quadrillaient le centre ville ont été les premières cibles de leur colère. Colère justifiée par la fin de non-recevoir à laquelle ils se heurtent depuis trois mois de la part du patronat et du gouvernement, relayés par les pouvoirs locaux.

Tout ce beau monde a décidé depuis longtemps. Leur volonté est de respecter les accords passés au niveau européen qui prévoient la suppression de la production des poupées en France.

11 milliards de subvention

Dès lors quelle importance qu'un marché existe pour cette production ? Qu'importe si le dernier propriétaire de l'usine met la clef sous la porte après avoir empoché 11 milliards de subvention ?

Pour le patronat et le gouvernement, la question des Bella aurait déjà dû être réglée il y a deux ans, et seule la détermination des travailleurs à l'époque a empêché la liquidation de l'entreprise.

En 1982 pourtant ils furent nombreux ceux qui expliquèrent que le plan proposé par le patron Berchet permettrait de sauver au moins 350 emplois. Seule la

CGT de l'entreprise s'opposait à ce plan. La LCR soutenait cette position.

Aujourd'hui, devant la liquidation de l'entreprise, un front commun s'est constitué à Perpignan. Unité dans l'entreprise entre les trois syndicats (CGT, CFDT, CFTC), unité au plan local dans un comité de soutien.

Le soutien de la population locale est sans faille. Plus de vingt mille signatures ont été recueillies par le comité de soutien, pour exiger des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités. Près de cinq mille personnes ont participé à une fête de soutien le samedi 17 novembre.

Mais l'obstacle reste. Le gouvernement de gauche comme le conseil général de droite refusent tant la nationalisation de l'entreprise que la création d'une société avec prise de participation des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, les Pyrénées orientales mériteraient d'être déclarées zone sinistrée. A Perpignan, un travailleur sur quatre est sans emploi.

Une solidarité nécessaire

C'est cette situation qui explique à la fois la solidarité autour des Bella et leur détermination à aller jusqu'au bout pour sauver leur



Déversement par les travailleurs de matière plastique servant à la fabrication des poupées dans les rues de Perpignan.

emploi et pour sauver l'emploi dans le département.

A la suite de l'annonce des licenciements, ils ont accusé le coup. Puis à la fin de la semaine dernière ils ont décidé de continuer à se battre. D'abord en reprenant le montage des poupées avec

les stocks existants. Produire 18 000 poupées pour répondre aux nombreuses commandes. Mais cette reprise de production se doit d'avoir un but. L'heure n'est plus à prouver que les poupées Bella peuvent se vendre. L'heure est à faire

éclater dans toute la France le scandale que représente cette liquidation, la responsabilité que prend aujourd'hui le gouvernement en étouffant cette entreprise.

Plus que jamais les Bella comptent sur la solidarité des autres travailleurs du

pays pour imposer l'ouverture de négociations, pour imposer une solution préservant les emplois.

Laurent Carasso

TRI-PTT-MARSEILLE

Si c'est comme ça..

Depuis le 17 septembre les brigades de nuit du centre de tri de Marseille sont en lutte. Une mobilisation extraordinaire et un point noir : l'isolement.

« Si c'est comme ça, on monte à Paris ! » Les travailleurs des brigades de nuit du centre de tri de Marseille ont décidé d'aller vérifier sur place à la Direction générale des postes (DGP) si le prétexte donné par leur direction départementale était le bon. Celle-ci refusait de leur accorder quelque revendication que ce soit — « même si je le pouvais et le voulais », disait le directeur — sans l'aval de la direction nationale des postes. Cent soixante postiers ont pris ensemble le TGV. Le voyage « était un

vrai rassemblement de fraternité et de lutte ». Accueillis à la gare de Lyon par les postiers de Paris-PLM et reçus au ministère par la DGT, ils sont redescendus à Marseille en ayant obtenu : l'ouverture des négociations locales, la suspension de toute mesure de sanction, la révision de leur règlement intérieur.

Les brigades de nuit du centre de tri de Marseille sont en lutte depuis le 17 septembre. La grève est massive — on compte au maximum deux dizaines de

non-grévistes sur 450 postiers concernés — contre la suppression des huit nuits de compensation et de la prime de 95 francs obtenues à la suite de la grève des tri postaux de septembre-octobre 1983. Les postiers ont fait le compte, la perte s'élève à 4 000 F sur l'année. La direction voulait en plus leur imposer des mutations d'office qu'ils ont refusées en bloc.

La mobilisation a fait bouler de neige, renforcée par la conduite démocratique de la lutte discutée en assemblée générale des grévistes, avec le soutien de la CGT et de la CFDT du centre de tri. Depuis deux mois l'heure de grève est quotidienne. Les portes du tri sont régulièrement bloquées par les grévistes à l'arrivée des convois postaux. Les trains de voyageurs ont eux aussi fait l'expérience des

barrages des postiers en lutte. De retour à Paris ceux-ci ont dû constater très vite que rien n'était fait sur le terrain afin que les négociations se débloquent.

Lundi 27 les grévistes occupaient la direction départementale. Des discussions « non stop » se déroulaient toute la nuit. Mardi 28, les brigades de jour — qui ont contribué financièrement à la montée à Paris en TGV dont le coût s'élève à 60 000 F — débrayaient en solidarité, et pour leurs revendications.

Seul point noir dans la grève — mais il est de taille — les postiers marseillais sont isolés dans leur lutte face aux conséquences locales d'un plan national dont les applications sont étalées centre par centre par la DGP.

Michel Morel

Dernière minute
Mardi 28 à 19 h les flics ont évacué les grévistes de la direction départementale des postes. Aux demandes de revendications, la direction répond par des matraques. Après une manifestation à la direction régionale des postes, les postiers ont tenu une assemblée générale de nuit au tri. Ils ont plus que jamais besoin de la solidarité active de tous.

De la lutte aux cantonales

Le 9 décembre, des élections cantonales partielles auront lieu à Perpignan, dans le canton du Haut-Vernet, celui-là même où se trouve l'entreprise Bella, où habitent beaucoup de travailleurs de l'entreprise, licenciés de 1982 ou de 1984.

Les habitants des cités ouvrières de ce quartier sont parmi les premiers touchés à Perpignan par les conséquences du chômage et de la politique d'austérité menée aujourd'hui par le gouvernement.

La LCR, présente par un soutien sans failles aux côtés des Bella, a décidé de se présenter dans ce canton. Son candidat, Liberto

Plana, a été lui-même licencié de Bella en 1982. Il était parmi les principaux animateurs de la lutte contre les licenciements. Aujourd'hui embauché avec deux cents autres licenciés dans un supermarché, il s'est évidemment engagé dans le soutien contre la fermeture de l'entreprise.

A ses côtés, la section de Perpignan de la LCR mène une campagne active dans les cités pour dénoncer les conséquences de l'austérité, dénoncer les hommes de droite et le candidat du Front national qui compte sur l'écoeurement pour maintenir le score élevé de Le Pen aux élections européennes.

DERRIERE LES DEBATS SUR LA «COHABITATION» (3)

Les enjeux d'une réforme électorale

Devant les conséquences de sa politique à l'approche de 1986 et dans un contexte de division maintenue de l'opposition, le gouvernement travaille sur un projet de réforme du mode de scrutin. Entendant sauvegarder les dispositions antidémocratiques de la V^e République et enlisé dans ses considérants politiques, celui-ci ne répond pas à l'une des plus vieilles revendications du mouvement ouvrier : l'instauration de la proportionnelle intégrale.



La réforme en préparation ne reprend en rien les exigences populaires.

Dans nos précédents articles, nous montrions comment une logique de l'échec s'était emparée de la gauche et comment, chacun de son côté, le PS et le PCF acceptaient une perspective lourde de conséquences pour les travailleurs (*Rouge* du 2 novembre). Mais nous affirmions aussi qu'en dépit de l'unité maintenue de ses appareils, la droite était loin d'avoir résolu sa crise de direction (*Rouge* du 9 novembre).

Cette double coordonnée devrait probablement déboucher, dans les mois qui viennent, sur une réforme de la loi électorale.

Trois raisons pour une réforme

Trois raisons peuvent amener François Mitterrand à enclencher un tel processus et à introduire une dose de proportionnelle dans la représentation nationale. En premier lieu, et compte-tenu de la spirale dans laquelle il se trouve engagé, une modification des règles, aujourd'hui en vigueur, constitue une de ses dernières cartes institutionnelles pour atténuer le recul de la majorité, et tout particulièrement du Parti socialiste en 1986. Car le mode de scrutin actuel, en visant au dégagement de majorités parlementaires stables, amplifie considérablement les mouvements du corps électoral. Selon une estimation publiée par *le Point* du 15 octobre, avec les dispositions actuelles, les socialistes reviendraient à l'Assemblée nationale avec quarante-cinq représentants.

Mais à travers cette réforme, le président de la République entend également relancer sa tentative de collaboration avec une fraction de la droite. Depuis vingt-six ans, le système uninominal à deux tours oblige les partis à s'inscrire dans des cadres rigides d'alliance qui entraînent une bipolarisation de la vie politique. Un tel verrou interdit le dégagement d'un « centre-gauche », force-charnière de toutes les combinaisons parlementaires. L'introduction de la proportionnelle, liée à une certaine radicalisation du débat politique, ferait sans aucun doute éclater toutes les contradictions de l'opposition. D'autant qu'elle favoriserait l'entrée du Front national au Parlement, contraignant RPR et UDF à définir précisément leur attitude à son égard. Une force disponible à la collaboration avec la social-démocratie pourrait alors voir le jour.

Enfin, le chef de l'Etat peut espérer que son rôle s'en trouverait accru. Grâce aux recours dont il dispose (article 49, dissolution, droit de nommer le Premier ministre, etc.) dans la Constitution, un nouvel équilibre des pouvoirs entre exécutif et législatif serait rendu possible, l'hôte de l'Élysée voyant conforter sa position d'« arbitre ».

Quels seront les termes de cette réforme ? Nul ne le sait encore. Une seule chose est pourtant certaine : Mitterrand se gardera

bien de répondre positivement à l'une des plus vieilles revendications du mouvement ouvrier : l'établissement de la proportionnelle intégrale. Car cette dernière se heurterait à l'opposition unanime de la classe dominante qui y voit la menace d'une crise ouverte des formes de sa domination politique. Comme l'indique François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel : « Le maintien d'un



L'intransigeance de l'opposition.

scrutin majoritaire est une condition sine qua non du bon fonctionnement des institutions de la V^e République. Sans scrutin majoritaire, une consultation du suffrage universel, par exemple après une dissolution, risque fort de ne pas donner un résultat clair et net (...) Par la même, on favorise un retour à la souveraineté parlementaire en accroissant fâcheusement le rôle joué dans la vie politique par les appareils partisans. »

Vers l'affrontement

Il est dès lors probable que nos gouvernants chercheront les voies d'un accord avec certaines composantes de la réaction, en mixant les systèmes majoritaire et proportionnel. Il est, à cet égard, significatif que le président de la République ait, dans une récente interview à *Ouest-France*, salué le régime imaginé par Giscard, dans son dernier ouvrage *Deux Français sur trois*. Le prédécesseur de Mitterrand y fait une proposition : « Dans les départements où la population est inférieure à un certain chiffre, le scrutin resterait le scrutin d'arrondissement, de manière à répondre au désir du choix personnel, là où celui-ci a un contenu. Dans les départements dont la population est supérieure à ce chiffre et où les électeurs se sentent moins proches de leurs

élus, la loi électorale deviendrait le scrutin proportionnel départemental. » Et il situe la barre à un million d'électeurs, ce qui aboutirait à ne plus désigner que deux tiers des députés au scrutin majoritaire.

Quelles que puissent être les concessions du pouvoir, le changement des règles élec-

torales risque de conduire à un affrontement majeur avec les états-majors de la droite. Conscients que de telles dispositions pourraient déstabiliser leurs appareils, ils feront tout pour s'y opposer. En recourant s'il le faut au blocage parlementaire. Comme en guise d'avertissement, le professeur Raymond Soubié écrivait, dans *le Nouvel Economiste* du 8 octobre : « Les partisans de la proportionnelle espèrent (...) que l'abandon, même partiel, du scrutin majoritaire, favoriserait la "décrispation". Cet espoir pourrait, lui aussi, être déçu. La confusion politique ne favorise pas la paix civile. »

Dans ces conditions, le gouvernement attendra probablement le dernier moment — et l'issue des élections cantonales de mars prochain — pour fixer sa position. Sans attendre, il appartient à tous ceux qui rejettent les jeux politiques de Mitterrand, d'exiger l'instauration de la proportionnelle intégrale. Les organisations ouvrières ont toujours condamné un mode de scrutin qui favorise essentiellement les grands partis de droite, par la sur-représentation des circonscriptions les plus aisées et les moins peuplées. Seule aujourd'hui, la volonté de préserver les mécanismes antidémocratiques de la V^e République explique l'attitude du pouvoir. Cela ne saurait la justifier aux yeux des travailleurs.

Christian Picquet

Vague de répression dans les casernes

C'est une véritable « chasse aux sorcières » que le ministre des Armées, Charles Hernu, a engagé dans les unités de l'armée française. Motif de la vague de répression qui touche de nombreux soldats, en France comme en Allemagne, faire place nette des « agitateurs » pacifistes ou réputés tels à l'heure où certaines unités sont mises en état d'alerte en relation avec les développements de la situation au Tchad ou en Nouvelle-Calédonie. Premiers visés, les soldats qui ont manifesté le 28 octobre avec l'appel des cent à Paris : Alain Chardat, originaire de Nancy et soldat au 31^e groupe de chasseurs de Mourmelon s'est vu infliger vingt jours d'arrêts ; Frantz Tellerain, originaire de Vendôme, a été muté du 5^e régiment de dragons à Valdahon au 170^e régiment d'infanterie d'Epinal, avec vingt jours d'arrêts et une menace de quinze jours de rab, Fabrice Mignot, originaire de Paris, a pris vingt jours d'arrêts et quinze jours de rab, il devait être libéré le 28

novembre, au 10^e régiment de génie de Spire ; Jean-Claude Malar, originaire de Paris, et affecté à Offenbourg a écopé, lui aussi, de vingt jours d'arrêts. A Sourdun, au 2^e régiment de hussard, Michel Pinel et cinq autres de ses camarades ont été punis de dix jours d'arrêts pour avoir signé une pétition en faveur des droits démocratiques, Michel étant gratifié de trente jours supplémentaires pour la manifestation du 28 octobre et muté à Bourges ; Marc Legal, du 110^e régiment d'infanterie de Donauensingen, originaire de Paris, est menacé de trente jours pour des motifs similaires ; Frédéric Goujon, postier CFDT de Villeurbanne, et actuellement soldat au 51^e régiment de transmission de Compiègne, se voit menacé de quatre-vingts jours d'arrêts. Autant d'arrestations qui doivent motiver une vigoureuse réaction du mouvement ouvrier et démocratique dans toutes les villes dont sont originaires ces soldats.

Alain Rhodes

NICARAGUA

Rester vigilant !

Du jour au lendemain, les projecteurs de l'actualité se sont détournés du Nicaragua : comme si la menace d'attaque militaire directe des Etats-Unis était reportée dans un avenir très improbable, et comme si la guerre non déclarée menée par Reagan ne se poursuivait pas, quotidienne.

Au cours des dernières semaines, les Etats-Unis ont massivement renforcé leur potentiel militaire dans la région, de façon à ce que tout soit prêt en permanence pour une escalade militaire d'envergure.

La pièce-maîtresse de ce dispositif est toujours le Honduras où stationnent — en plus des troupes du Pentagone installées de longue date — les troupes de la 82^e division

aéroportée, parachutées peu de jours après les élections. Pendant ce temps, à Panama, la 19^e brigade d'infanterie aéroportée a été mise en état d'alerte, d'après le Monde du 14 novembre, en vue de manœuvres prévues début 1985.

La stratégie d'encerclement du Nicaragua est encore à l'ordre du jour. Les navires nord-américains croisent en per-



Le cortège de la LCR lors de la manifestation de soutien au Nicaragua libre, le 20 novembre dernier.

Lever les obstacles dans la solidarité

Le Nicaragua est toujours sous la menace (voir l'article de Sophie Joanny). Même si Washington a mis une sourdine à ses déclarations tonitruantes antérieures, sur le terrain, c'est un dispositif d'étranglement de la révolution qui se met en place. C'est dire qu'il est toujours aussi urgent de bâtir un vaste mouvement contre les ingérences impérialistes en Amérique centrale.

De ce point de vue, la manifestation du 20 novembre, devant l'ambassade des Etats-Unis à Paris, représente un acquis et un tremplin. Un acquis, car, pour la première fois, une initiative du Comité de solidarité avec le Nicaragua et des associations humanitaires obtint le soutien d'un large cartel d'organisations ouvrières (PS, PCF, CGT, UNEF-ID, LCR, PCML, PCI, UTCL...) Un tremplin, car l'unité réalisée ne peut que favoriser les actions communes, à l'échelon des localités et des entreprises.

Il reste que cette manifestation fut aussi révélatrice des retards et des limites du mouvement de solidarité. Deux confédérations syndicales (la CFDT et la FEN) s'en sont tenues délibérément à l'écart. Quant aux organisations participantes, leur attitude n'a parfois pas été exempte d'ambiguïtés. Ainsi, même

si la direction du PS décida finalement de soutenir la manifestation, sa représentante aux réunions de préparation multiplia les déclarations de méfiance envers la révolution sandiniste. De même, le PCF et la CGT, après s'être opposés à toute manifestation pour le 20 novembre, mirent plusieurs jours avant de se rallier à l'initiative du Comité de solidarité. L'appel à manifester ne fut reproduit dans *l'Humanité* que le matin même, et en pages intérieures. Ce qui limita considérablement la participation des militants communistes.

Signalons enfin que nos camarades de Lutte ouvrière refusèrent de participer à cette démonstration de rue. Une attitude difficilement compréhensible car, quelles que soient les positions de chacun sur le Front sandiniste, rien ne saurait justifier que les révolutionnaires ne soient pas au premier rang du combat contre l'impérialisme et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

De telles limites n'ôtent rien au caractère positif de cette mobilisation. Elles nous incitent simplement à redoubler d'efforts pour construire une véritable campagne de solidarité, une campagne prolongée, unitaire et massive.

Christian Picquet

manence au large du port de Corinto, dans le golfe de Fonseca, et des manœuvres aéronavales de grande ampleur sont prévues le long des côtes Atlantique et Pacifique de l'Amérique centrale.

Mais aussi encerclement diplomatique. Schlaudeman, envoyé spécial de Reagan pour la région, essaie de faire croire à sa volonté de négocier... mais propose, au cours d'entretiens au Mexique, « une démocratisation véritable » — c'est-à-dire le dialogue avec la contra —, et la réalisation d'élections générales dans un an ! Et pour les besoins de la propagande de Reagan, un cargo chargé de médicaments devient une nouvelle livraison d'armes soviétiques...

La guerre continue

Quelle que soit l'intensité des menaces à court terme qui pèsent sur la révolution, l'agression, bien actuelle, que subit le pays

de la part des contre-révolutionnaires armés par Reagan, ne se relâche pas un instant. Même s'ils sont divisés, ils bénéficient d'un renforcement constant en crédits et en matériel militaire de la part de la CIA, assez peu embarrassée d'ailleurs par les timides limitations imposées par le congrès à l'aide « régulière ».

Cette guerre a, pour la population nicaraguayenne et l'ensemble de l'économie, un coût incalculable : des centaines de morts, la destruction de l'infrastructure productive, et la désorganisation de la vie économique. Le contretemps de la récolte de café, à cause de la mise en état d'alerte de dizaines de milliers de jeunes, n'en est que la conséquence la plus apparente.

C'est tout cela qu'il faut dénoncer, ainsi que les dangers de bombardements : Reagan peut choisir cette solution, qui ne l'obligerait pas à affronter directement un peuple en armes et massivement mobilisé.

Sophie Joanny

Soutien aux mineurs britanniques

Les mineurs anglais sont en grève depuis le 13 mars. Le gouvernement Thatcher veut briser la grève par la violence policière et juridique. Elle compte aussi sur la faim. Elle promet une prime de 7 000 francs à tout chômeur qui reprend le travail alors que beaucoup n'ont que vingt livres (222 F) par semaine pour vivre.

Notre solidarité est indispensable pour leur combat. La LCR a décidé de faire des collectes financières pour le « Noël des mineurs en lutte ».

Adressez vos chèques à l'ordre de la LCR, avec la mention : « Pour les mineurs ».

GRAND MEETING INTERNATIONALISTE

Mercredi 12 déc, 20h, MUTUALITE

Avec Alain Krivine, de retour du Nicaragua et un représentant de l'ambassade du Nicaragua,

et un représentant du FDR-FMLN du Salvador, Jean Ziegler, universitaire suisse et membre du bureau de l'Internationale socialiste, Dorothee Piermont, député européen et militante des Verts ouest-allemands.

GRENADÉ

A l'ombre des baïonnettes

Plus d'un an après, les troupes de Reagan occupent toujours Grenade. C'est à l'ombre des baïonnettes américaines que sont organisées des élections. Mais des compagnons de Maurice Bishop ont repris le flambeau révolutionnaire.

Plus d'une centaine de manifestants sont tombés sous les balles en ce sombre après-midi du 19 octobre 1983 où fut tué Maurice Bishop. Une semaine plus tôt, il avait été placé en résidence surveillée. La direction du New Jewel Movement, le parti au pouvoir, voulait lui retirer son rôle de « leader » de la révolution de Grenade. Cela faisait longtemps que le vice-Premier ministre, Bernard Coard, et les jeunes loups qui l'entouraient attendaient leur heure. L'arrestation de Maurice Bishop provoqua grèves et manifestations, mais ils refusèrent de céder à la volonté populaire.

« C'est le parti qui a fait la révolution. C'est à lui de décider », expliquaient-ils. Cette conception héritée du stalinisme allait contre ce que la révolution avait toujours affirmé au sujet du « pouvoir populaire » et de la « démocratie directe ». Et lorsque le 19 octobre vingt mille manifestants déferleront dans les rues de la capitale pour délivrer Maurice Bishop, ils firent tirer sur la foule et exécuter les dirigeants.

Les envahisseurs

Le Conseil militaire révolutionnaire qui se mit en place instaura un couvre-feu permanent pendant près de cinq jours. Les gens qui sortaient de leur maison pour chercher de l'eau ou nourrir leurs animaux étaient menacés d'être « tirés à vue ». Des militaires patrouillaient dans le pays, procédant à des arrestations. Le Conseil militaire, sans aucune base sociale, n'aurait pu se maintenir au pouvoir au-delà de quelques semaines. Comment s'étonner dans ces circonstances que la majorité des Grenadiens aient accueilli avec un grand soulagement les soldats nord-américains qui envahirent le pays le 25 octobre au matin ? Des extra-terrestres auraient reçu le même accueil s'ils étaient venus débarrasser les Grenadiens des assassins qui les gouvernaient.

Un an plus tard, 300 à 400 Américains sont toujours là et autant de militaires venus de la Jamaïque ou de la Barbade. Bien peu de Grenadiens se font encore des illusions sur les bienfaits apportés par les Etats-Unis. Le nombre de chômeurs a triplé. Le coût de la vie est devenu insupportable. Les nombreux programmes sociaux mis en place pendant la révolution sont arrêtés.

Quant à la masse de dollars promise, les Grenadiens l'attendent toujours. Dans les mini-bus, les voyageurs — du moins les jeunes — reprennent de bon cœur le refrain d'un calypso de Trinidad parfois diffusé par la radio : « Capitalism gone mad », le capitalisme est devenu fou.

Les événements d'octobre 1983 et la propagande nord-américaine ont laissé des traces profondes dans l'esprit des Grenadiens. Mais le souvenir de la révolution ne s'est pas éteint, même si beaucoup émettent des critiques aujourd'hui. Pour la première fois, le pays allait de l'avant, et les symptômes les plus criants du sous-développement commençaient à disparaître. Maurice Bishop reste présent dans les cœurs. « Je ne peux pas l'oublier », entend-on souvent.

« Fidel, Fidel ! »

Le traumatisme consécutif à octobre

1983 se dissipe peu à peu. Beaucoup de gens s'intéressent à nouveau à la politique. Et les révolutionnaires grenadiens, qui avaient été les seuls à dénoncer l'invasion et avaient fait l'objet de campagnes de calomnies, sont sortis de leur isolement. Ils sont en train de construire un nouveau parti, le Maurice Bishop Patriotic Movement (MBPM).

Le meeting commémoratif qui s'est tenu le 19 octobre de cette année a rassemblé deux mille personnes sur la place du marché à Saint Georges. Dans un pays de moins de cent mille habitants, cela constitue déjà un événement en soi. L'un des moments les plus émouvants fut le discours passionné que prononça Kendrick Radix, compagnon de toujours de Maurice Bishop. Ce fut à la fois un long monologue inspiré, et un dialogue avec la foule. « True, true » (vrai, vrai), s'exclamait-elle, ponctuait les paroles de Radix. « Parle des CPE ! » (les centres d'alphabétisation et d'éducation pour adultes mis en place sous la révolution, et aujourd'hui disparus), lançaient certains. Et lorsque Radix commença à parler d'« un leader et d'un peuple des Caraïbes qui avaient tant aidé Grenade », le

Le 3 décembre, les Grenadiens seront appelés à élire des députés. Pas tous cependant. Car les registres électoraux n'ont été ouverts qu'un bref moment, et clos au mois de mai. A cette époque, la population se désintéressait de la politique, et aucun parti de gauche n'existait. Ils sont plusieurs milliers, parmi les jeunes notamment, qui ne s'étaient pas inscrits alors, et qui maintenant demandent à pouvoir voter. L'administration néo-coloniale le refuse. L'homme qui était chargé d'organiser les élections était pourtant favorable à ouvrir les listes à nouveau. Il a été démis de ses fonctions. Les employés qui protestaient et qui se sont mis en grève ont été immédiatement licenciés. L'ambassade des Etats-Unis dispose maintenant d'une machine électorale sur mesure.

Mais les élections sont truquées du fait même que le pays est occupé.

Quatre partis présentent des candidats :

- le New National Party (NNP) créé et soutenu par les Etats-Unis,
- le Grenada United Labour Party (GULP) de l'ancien dictateur Eric Gairy, ex-leader syndicaliste qui reste populaire parmi les vieux paysans et est soutenu par une partie de la bourgeoisie,
- le Christian Democratic Labour Party (CDLP), parti qui a peu d'influence,
- le Maurice Bishop Patriotic Movement (MBPM), le seul parti de gauche. Il a été fondé par d'anciens ministres de Maurice Bishop.

Il est probable que le NNP remportera 11 ou 12 des 15 circonscriptions. Soutenu par les occupants, il apparaît comme le parti de la stabilité et celui qui, dans l'immédiat, peut obtenir le plus d'aide étrangère et créer des emplois. Par ailleurs, les Grenadiens, qui sont conscients des rapports de forces actuels, savent que s'ils votaient en masse pour les partisans de Maurice Bishop, les occupants le leur feraient payer cher.

cri de « Fidel, Fidel ! », surgit de plusieurs poitrines. « Vive Fidel ! », cria Radix. « Vive Fidel ! Vive Fidel ! », lui répondit longuement la foule, le poing levé.

Ce soir-là, une nouvelle page de l'histoire mouvementée du peuple grenadien a peut-être commencé à s'écrire.

Arthur Mahon

Un cortège se rend au cimetière le 19 octobre pour inaugurer un buste à la mémoire de Maurice Bishop.



DE MARGUERITE DURAS A CHESTER HIMES

Peau noire, masques blancs

Marguerite Duras qui vient de recevoir — au-delà de la mascarade habituelle des prix littéraires — le Goncourt pour « l'Amant » et Chester Himes, écrivain noir américain, qui vient de mourir à Paris, qu'ont-ils en commun ? Peut-être justement, de montrer la vie sans masques que l'on soit femme ou Noir, de dire chacun à leur manière la profonde inhumanité du monde que la littérature, seule, ne peut changer.



Il faut tordre le cou aux idées reçues. Marguerite Duras n'est pas un écrivain « difficile » à lire. De ses premiers romans parus dans les années cinquante — *Un barrage contre le Pacifique*, *le Marin de Gibraltar* — aux derniers écrits (1), il y a, au contraire, une grande clarté dans l'écriture. Ce qui reste vrai, c'est que ce qu'elle a à nous dire est difficile à entendre : « Je préfère un vide, un vrai vide à cette espèce de ramassis de poubelles géantes de toute l'idéologie du XX^e siècle. »

La littérature « désengagée » de M. Duras

De *l'Amant* — qui reprend son enfance dans l'Indochine coloniale déjà évoquée dans *Un barrage contre le Pacifique* — à ses pièces de théâtre, à ses films, la politique peut sembler complètement ab-

sente du monde et des personnages de M. Duras.

Ce n'est pourtant qu'une apparence. Car M. Duras a été membre du PCF, avec lequel elle a rompu dans les années cinquante comme beaucoup parmi sa génération. Comme journaliste (*France-Observateur*), comme écrivain, M. Duras a souvent pris position contre le racisme — pendant la guerre d'Algérie — contre la haine.

« Les raisons encore pourquoi j'écris relèvent aussi du même mouvement irrésistible qui m'a porté vers la résistance française ou algérienne, antigouvernementale ou antimilitariste, anti-électorale et aussi qui m'a porté, comme vous, comme tous, vers la tentation de dénoncer l'intolérable d'une injustice de quelque sorte que ce soit subie par un peuple tout entier ou par un seul individu et qui m'a porté aussi, encore, vers l'amour », écrivait récemment M. Duras (2).

L'audience de M. Duras aujourd'hui vient peut-être du désengagement apparent, du repli sur soi, de ses livres. Pourtant ce « désengagement » a un sens politique très clair chez M. Duras : celui « d'éviter la perte de soi, la perte de sa haine, de sa faculté de haine autant que celle de sa faculté d'aimer ».

M. Duras, comme Chester Himes ou Jean Genet est devenu un écrivain proprement irrécupérable : sa vie n'a d'autre objet que l'écriture elle-même, que la recherche d'une écriture vraie. De ce point de vue, *l'Amant*, après la terrible tentative d'autodestruction par l'alcool, qu'un ami a raconté dans un livre émouvant (3), apparaît comme une renaissance de M. Duras. Comme un nouveau plaisir à écrire, à dire et, pour nous, à la lire.

échoue parce qu'il n'a pas suffisamment compris qu'il était un Nègre dans l'Amérique blanche.

Chester Himes, lui, l'avait compris. Il lui était de plus en plus difficile, comme écrivain et comme noir, de rester aux États-Unis. Il émigra en France où, grâce à Marcel Duhamel, ses deux impérieux héros, Ed Cercueil et Fossoyeur Jones, flics noirs de Harlem, purent faire leur entrée dans la très célèbre Série Noire. (5)

Le monde vu par Chester Himes est assez proche des « poubelles » dont parlait M. Duras : il n'y pas beaucoup d'espoir ici-bas pour les Noirs américains. Quand ils se révoltent, on les assassine (Malcom X, Luther King). Alors, que faire, se montrer plus pourris que les Blancs ?

Le « désengagement » que certains condamnent chez M. Duras et Chester Himes, n'est peut-être que l'ombre portée d'un désengagement plus vaste : celui du refus de la politique. Surtout quand elle prend, comme au XX^e siècle le visage sinistre du capitalisme libéral ou du stalinisme. On ne peut guère reprocher à Chester Himes et à M. Duras, parce que Noir américain, parce que femme, parce qu'écrivains surtout, d'avoir su traduire en mots ce « désengagement ».

Jean-Michel Masson

1. *Un barrage contre le Pacifique*, *le Marin de Gibraltar*, etc., sont parus en poche chez Folio. *l'Amant*, *la Maladie de la mort*, etc., aux Editions de Minuit.
2. *Outside*, 1980, Albin Michel.
3. *Marguerite Duras* par Yann André, aux Editions de Minuit.
4. Qui est repris actuellement sur les écrans parisiens.
5. En Série Noire : *la Reine des pommes*, *Il pleut des coups durs*, *Couché dans le pain*. *La croisade de Lee Gordon* est paru en poche. *La fin d'un primitif* (Folio). *L'aveugle au pistolet* chez Gallimard.

Moscou par Hollywood

Mission to Moscow projeté dimanche dernier sur FR3 et qui n'avait jamais été montré en France, mérite quelques lignes de commentaire. Ce film qui se présentait en 1943 comme un témoignage impartial sur l'URSS sous Staline, est une assez étonnante absolutisation du régime stalinien, de son attitude face au fascisme (le pacte Staline-Von Ribbentrop) et surtout des procès de Moscou, au cours desquels Radek, Boukharine, Toukhatchevski... sont présentés comme des saboteurs trotskystes, rêvant avec l'aide de Berlin et de Tokyo, d'instaurer une dictature fasciste en URSS ! Le procureur Vichynsky n'est, lui, que le « M^r Propre » qui balaiera cette racaille à l'œil torve, dont la seule représentation physique est déjà tout un programme !

Incrovable de découvrir dans un film américain de 1943, le discours officiel stalinien ! Tant sur les purges que sur les procès... Incroyable de croire qu'un ambassadeur US ait pu avaler de telles énormités et les restituer publiquement dans leur énormité...

On comprend mieux que le film a dormi quarante et un ans dans un placard... et on s'aperçoit alors que Joseph McCarthy, qui avait pris ce film en exemple pour montrer qu'Hollywood était un « repaire de rouges » n'était pas complètement stupide ! Pour entamer sa sale « chasse aux sorcières », il ne pouvait guère trouver mieux que *Mission to Moscow* pour étayer sa thèse...

M. L.

La dernière croisade de Chester Himes

Chester Himes, un des plus grands écrivains noirs américains avec Richard Wright, avait commencé à écrire en prison. Il y resta près de dix ans. *La Croisade de Lee Gordon*, paru en 1945, reste à ce jour la meilleure peinture du racisme aux États-Unis, des relations Blancs-Noirs, notamment dans la classe ouvrière et le mouvement syndical.

Lee Gordon est un jeune noir, intellectuel et idéaliste, qui veut en même temps s'intégrer à la société et la changer. Il milite au syndicat, au Parti communiste. Mais il échoue totalement, pris comme le héros du film de Fritz Lang *J'ai le droit de vivre* (4) dans l'engrenage tragique d'une société qui secrète elle-même la violence. Lee Gordon



● **Dimanche** 20 h 35 (TF1), *Cinq cartes à abattre* de H. Hathaway, avec R. Mitchum et D. Martin. Curieux western bourré de personnages incongrus et d'idées saugrenues. Septuagenaire à l'époque de la réalisation, Hathaway, qui a toujours cultivé un sens de la mise en scène très percutant, est parfaitement à

l'aise dans ce film. 20 h 35 (FR3), dans la série « Témoins », Bertrand Tavernier a réalisé, avec Jean Aurenche, une approche du surréalisme, à travers l'œuvre de Philippe Soupault, l'un des « trois mousquetaires » de l'entre-deux-guerres, avec A. Breton et L. Aragon. 22 h 30 (FR3), *Track of*

the cat de William A. Wellman, avec R. Mitchum. Une rareté dont Robert Benayoun parlait ainsi en 1963 : « J'ai vu à la télévision US le très germanique "Track of the cat" de William Wellman, ou des fermiers austères traquent dans la neige une panthère symbolique, et ou Robert Mitchum, halluciné, équilibre son interprétation de "la Nuit du chasseur". Je considère ce film comme un classique et ne comprend pas qu'il n'ait jamais été distribué... Vingt et un ans plus tard, cette erreur est réparée grâce à Patrick Brion et au cinéma de FR3. ● **Lundi** 20 h 35 (TF1),

F. comme Fairbanks de M. Dugowson avec P. Dewaere, Miou-Miou et P. Piccoli. Film raté, autour de personnages sympathiques mais falots, que Dugowson (à la différence de ce qu'il avait fait dans *Lili, aime-moi*) n'a pas su animer.

20 h 35 (FR3), *les Diaboliques* de H.-G. Clouzot avec S. Signoret, P. Meurisse et V. Clouzot. Un classique du film d'angoisse, basé sur un excellent scénario de Boileau et Narcejac, mais surtout porté par des comédiens excellents.

● **Mardi** 20 h 35 (FR3), *Scaramouche* de G. Sidney avec Stewart Granger, Janet

Leigh et Mel Ferrer. La quintessence du film de cape et d'épée. Des duels longs et beaux comme des opéras, un sens de la mise en scène aussi sûr que pour une comédie musicale... Après avoir vu les nullités nationales de Hunnebell avec Jean Marais (*le Bossu*, *le Capitaine...*) goûtez au pur joyau qui les a inspiré...

● **Mercredi** 21 h 25 (TF1), *le Deuxième Sexe*, quatrième et dernier volet de l'émission de Josée Dayan consacrée au livre de Simone de Beauvoir...

● **Judi** 20 h 40 (FR3), « Cinéma sans visa » propose un film jamaïcain en VO

sous-titré, *Courty Man* de Dickie Jobson.

● **Vendredi** 23 h (A2), *les Sept Samouraïs* d'A. Kurosawa avec T. Mifune et T. Shimura. Le film le plus célèbre (en Occident !) du cinéma japonais de l'après-guerre... Plutôt que de nous proposer des raretés nippones (et il y en a des milliers !) C.-J. Philippe, une fois de plus joue la facilité. Ceci dit, ne boudons pas trop notre plaisir, le film est superbe, même si l'idée de le saucissonner en deux parties est, on ne peut plus, incongrue...

Michel Laszlo

Quatre questions sur la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement français manœuvre pour marcher vers une indépendance néo-coloniale. Tandis que la droite hurle à l'abandon, les indépendantistes kanakes refusent d'abandonner leurs revendications.

Y a-t-il une situation insurrectionnelle en Nouvelle-Calédonie?

L'ampleur du boycott des élections territoriales (80 % de la population kanake) a renforcé la détermination des Kanaks. Le FLNKS, qui en était à l'origine, a ainsi gardé l'initiative. Son action s'articule autour de deux axes : la libération des militants emprisonnés lors du scrutin et faire reculer le gouvernement pour annuler ces élections.

Le FLNKS est d'autant plus fondé à le faire que c'est la mobilisation qu'il a organisée qui a provoqué les premiers reculs de Lemoine : éventualité de dissolution de l'Assemblée territoriale et organisation du référendum dès 1986.

Les Kanaks ont infligé une dure défaite au gouvernement avec les seules armes que leur a laissées le colonialisme. La majorité d'entre eux sont des ruraux, parqués dans des réserves. Leurs actions visent donc d'abord à contester l'occupation des terres

par les colons blancs, les Caloches. Les barrages sont organisés sur les routes de campagnes et isolent les villes « blanches ».

La société calédonienne, c'est une violence permanente exercée vis-à-vis de la population kanake : vol de terres, racisme ambiant et même assassinat avec, par exemple, celui du dirigeant indépendantiste Pierre Declercq en septembre 1981. Malgré la volonté de la presse de les présenter comme une bande de sauvages sur le sentier de la guerre, les militants du FLNKS ont fait la preuve d'une grande responsabilité dans le degré de violence employée lors des occupations et des séquestrations.

Si la situation n'est pas à proprement parler insurrectionnelle, il n'en reste pas moins que les autorités ne contrôlent pas certaines zones rurales. En revanche, la question du pouvoir politique se jouera en dernière instance à Nouméa.

Quelle est l'attitude des indépendantistes à l'égard de la population blanche?

L'argument le plus employé pour dénier au peuple kanak la seule légitimité sur cette terre, est qu'il serait minoritaire. S'il l'est, c'est le résultat d'une politique de peuplement, renforcée au début des années soixante-dix. Au reste, cet argument est purement formel et ne change rien « au droit inné des Kanaks à leur terre ». La position du FLNKS est délibérément passée sous silence pour laisser entendre qu'elle est raciste. Le congrès de fondation du Front a clairement affirmé que « le pays restera ouvert à tous ceux qui acceptent la souveraineté kanake ». De plus, il faut rappeler que

le FLNKS comporte des militants blancs et que Pierre Declercq lui-même était blanc.

Le fond du problème posé tant par le gouvernement que par la droite, c'est que les indépendantistes remettent en question les intérêts impérialistes matérialisés par la population caldoche et c'est cela que l'on veut présenter comme une réaction raciste. En réclamant que seuls les Kanaks puissent participer à un référendum sur l'autodétermination, le FLNKS ne demande que l'exercice d'un droit élémentaire mais qui sape la légitimité de la présence française dans l'ensemble de ses colonies.

Que veut faire le gouvernement vis-à-vis du FLNKS?

L'administration coloniale a toujours joué sur la religion et la coutume pour faire respecter par les Kanaks le cadre et l'autorité des institutions. Depuis plusieurs mois, l'objectif gouvernemental est de casser l'unité du mouvement indépendantiste. Il a cru y parvenir lorsque le groupe LKS quitta le Front indépendantiste en juillet dernier pour soutenir le projet Lemoine et participer aux élections. Le résultat n'est pas brillant : cette organisation est ultra-minoritaire et renonce à faire siéger

ses six élus pour ne pas se discréditer davantage.

Le FLNKS s'élargit, au contraire, avec l'entrée du Palika. Les dernières propositions de Lemoine visent une fois encore à diviser les indépendantistes et à préparer projet d'indépendance néo-coloniale, préservant les intérêts français. Il y a quelques jours, il soumettait au FLNKS un projet de communiqué du gouvernement invitant « notamment les représentants du FLNKS à discuter avec lui des conditions dans les-

Les canailles contre les Kanaks

Renfort de gendarmerie, climat insurrectionnel, interviews de colons encerclés, nouvelles alarmantes sur le sort de « nos compatriotes »... les images défilent sur nos postes de télévision : « Vous sentez-vous abandonné par la France ? » demande le reporter de TF1 à un Caldoche. « Oui » répond l'autre. Un scoop!

En quelques mots, en quelques clichés, le décor est dressé et l'on forge une opinion à « l'opinion publique » qui, précisément, n'en avait pas encore. Et si elle n'en avait pas, c'est parce que le Pacifique lui renvoyait plutôt des images traditionnelles de paradis terrestre, de vahinées et de tamouré. La plupart des rédactions ont découvert les problèmes de la Nouvelle-Calédonie au cours de ces dernières semaines. Les journalistes expédiés sur place en catastrophe se donnent un peu trop souvent des allures de « Tintin au Congo » pour faire partager à leurs lecteurs ou à leurs auditeurs l'effroi du soulèvement sauvage.

La droite éternelle, celle des Debré et Chirac, monte alors au créneau, constate l'ampleur des dégâts et exige du gouvernement qu'il ne s'engage pas dans une politique d'abandon qui « serait contraire aux intérêts de la

France dans le monde et à sa vocation internationale ». Debré aurait-il peur pour l'île de la Réunion dont il est député ?

Ces gens-là ont même « leur Kanak ». D'interview en interview, il fait ce qu'il peut pour affirmer que les indépendantistes sont minoritaires et que lui, Dick Ukeiwé, sénateur RPR de son état, est beaucoup plus représentatif. La conscience patriotique est rassurée puisqu'il y a même des Kanaks qui veulent rester français.

Quant aux messieurs du gouvernement, ils payent cher leurs lâchetés. Ils payent d'abord les promesses faites aux Kanaks et non tenues. Et maintenant, ils vont payer leurs mensonges et leurs silences complices sur ce qu'est vraiment l'oppression faite à ce peuple.

Voilà quelques semaines, Lemoine feignait encore de croire que le FLNKS était minoritaire. Pour n'avoir pas voulu dire la vérité sur le colonialisme en Nouvelle-Calédonie, les hommes du pouvoir et leur parti sont maintenant dans l'incapacité d'expliquer l'énorme succès du boycott et par conséquent les raisons de leur recul et de leur embarras.

Claude Gabriel

Motion adressée au gouvernement

Les organisations : Henri Batasuna (Pays Basque), EKIN (Défense des droits de l'Homme-Pays Basque), Ligue communiste révolutionnaire, EMGANN, Union démocratique bretonne, Parti socialiste unifié Bretagne, Parti communiste marxiste léniniste, Kuzhul An Dieubidigezh, Skol An Emsav, réunies à Quimper le 23 novembre, affirment leur solidarité avec la lutte du peuple kanak pour son indépendance, exigent de l'Etat français l'arrêt de la répression en Nouvelle-Calédonie et l'abandon de toute politique coloniale ou néo-coloniale.

Déposé à la Préfecture de Quimper le 24 novembre 1984
Copie envoyée au FLNKS et à l'USTKE.

quelles le peuple kanak pourra exercer son autodétermination ». Le 25 novembre, le FLNKS reprenait la balle au bond : « La diffusion publique du communiqué de M. Lemoine conditionne la libération immé-

diée par le FLNKS de M. Demart, chef de subdivision des îles Lovauté. » Le communiqué est resté dans les tiroirs, probablement à l'initiative de l'Elysée.

Que veut le gouvernement en Nouvelle-Calédonie?

Le gouvernement veut aller à l'indépendance en Nouvelle-Calédonie. Mais une indépendance qui maintienne, sous couvert de pluri-ethnisme, ses intérêts, tant sur des matières premières comme le nickel que sur cette plaque tournante qu'est le commerce dans le Pacifique.

Les propositions de Lemoine veulent devancer les échéances avant que la radicalisation des masses kanakes ne l'interdise. D'où une opération rappelant celle mise en place à la fin des années cinquante en Afrique : mise en place d'un statut ambigu transitoire permettant le passage à l'indépendance formelle.

Ce projet se heurte à deux obstacles. D'une part, celui des exigences des colons et de l'opposition en métropole — le RPR demeure la principale expression politique des intérêts coloniaux — et de l'autre le fait que le programme du FLNKS contient un point essentiel : seuls les Kanaks doivent se prononcer sur l'avenir du territoire.

La voie est étroite pour le gouvernement qui n'a trouvé rien de mieux que d'envoyer comme négociateur un ancien directeur général de la Gendarmerie. Tout un symbole.

Claude Gabriel
Jean-Jacques Laredo